

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BENEVOLE ?

Destiné aux ONGs - bénévoles - groupes d'accueil - mentors - citoyens concernés
membres des diasporas soutenant l'accès au logement pour les nouveaux arrivants



Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels de la migration, faire progresser la compréhension des questions migratoires, encourager le développement social et économique grâce à la migration et défendre la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été financée par l'Union européenne à travers le Fonds Asile, Migration et Intégration 2021-2027, dans le cadre du projet RISE (Renforcement de l'Intégration par l'Amélioration du Community Sponsorship). Son contenu relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Éditeur :

Organisation Internationale pour les Migrations

A. Jakšto st. 12

01105 Vilnius

Lituanie

Courriel : iomvilnius@iom.int

Site web : <https://lithuania.iom.int/>

Cette publication a été publiée sans avoir été formellement éditée par l'OIM.

Cette publication a été publiée sans l'approbation de l'Unité des publications de l'OIM (PUB) pour ce qui est du respect de la marque et des normes de style de l'OIM.

Cette publication a été publiée sans l'aval de l'unité de recherche de l'OIM (RES).

Citation requise : Carbone, V., Portelli, S., et Pezzulli, F. - Université Roma Tre, Département des sciences de l'éducation (2025). *Il faut une communauté pour construire un foyer : renforcer l'intégration par l'amélioration du Community Sponsorship - Quatre toolkits pour l'action collective*. Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Vilnius.

© IOM 2025



Certains droits réservés. Ce travail est mis à disposition sous la [licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 IGO \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).*

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les [droits d'auteur et les conditions d'utilisation](#).

Cette publication ne doit pas être utilisée, publiée ou redistribuée à des fins principalement destinées ou orientées vers un avantage commercial ou une compensation monétaire, à l'exception des fins éducatives, par exemple pour être incluse dans des manuels scolaires.

Autorisations : Les demandes d'utilisation commerciale ou d'autres droits et licences doivent être soumises à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

TABLE DES MATIÈRES

1. QU'EST-CE QUE LE BÉNÉVOLAT ?

- 1.1. DE PETITES ACTIONS PEUVENT-ELLES TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ ?
- 1.2. SOUTIEN PRATIQUE : DE BONS EXEMPLES QUI EXISTENT DÉJÀ

2. LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU LOGEMENT

- 2.1. POURQUOI EST-IL IMPORTANT QUE TOUT LE MONDE AIT ACCÈS AU LOGEMENT ?
- 2.2. STATUT ET DROITS DES PERSONNES DÉPLACÉES DANS L'UE
- 2.3. Y A-T-IL SUFFISAMMENT DE LOGEMENTS POUR TOUS ?

3. MISE EN PLACE D'UN GROUPE D'ACCUEIL POUR UN PLAN DE COMMUNITY SPONSORSHIP

- 3.1. SE PRÉPARER À DEVENIR SPONSOR/MEMBRE D'UN GROUPE D'ACCUEIL : RÔLES ET RESPONSABILITÉS
- 3.2. COMMENT RECRUTER, FORMER ET ENCADRER LES BÉNÉVOLES
- 3.3. MOBILISER LES RESSOURCES LOCALES
- 3.4. SOUTIEN DES INSTITUTIONS : BONS D'ACHAT, INCITATIONS, RECONNAISSANCE, MAISONS
- 3.5. LA TAILLE COMPTE : GRANDES VILLES, PETITS VILLAGES, RÉGIONS CENTRALES ET PÉRIPHÉRIQUES
- 3.6. PARTAGER UN LOGEMENT : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS

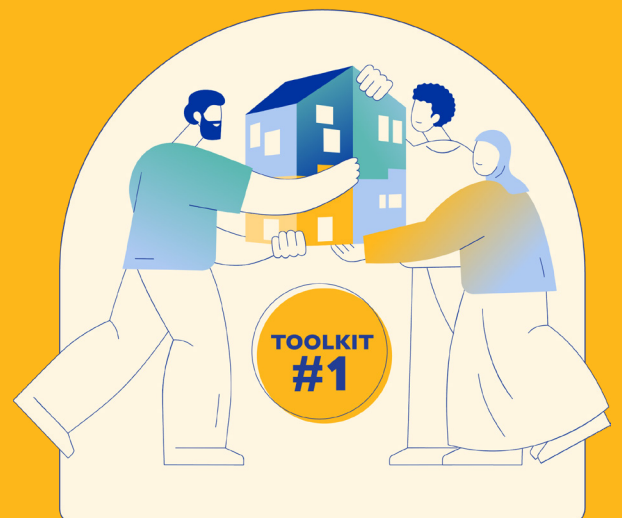


4. PRÉPARATION AVANT LE MATCHING/JUMELAGE

- 4.1. ÉCHANGES PRÉLIMINAIRES ENTRE SPONSORS ET BÉNÉFICIAIRES
- 4.2. GÉRER LES ATTENTES DE CHACUN
- 4.3. FAIRE FACE AU TRAUMATISME : VULNÉRABILITÉ ET SOUFFRANCE CHEZ LES PERSONNES DÉPLACÉES

5. SOUTIEN APRÈS LE MATCHING/JUMELAGE

- 5.1. L'IMPORTANCE DU MENTORAT ET D'UN PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LES ORGANISATEURS
- 5.2. MÉCANISMES DE FEEDBACK ET INDICATEURS DE RÉUSSITE DU MATCHING
- 5.3. SOUTENIR L'ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES ESSENTIELS
- 5.4. FAVORISER L'ACCÈS À UN LOGEMENT INDÉPENDANT
- 5.5. FIN DU COMMUNITY SPONSORSHIP : RÉSULTATS POSSIBLES ET "STRATÉGIES DE SORTIE"
- 5.6. MÉCANISMES DE SIGNALEMENT EN CAS DE MAUVAISE CONDUITE ET DE DISCRIMINATION





1.

QU'EST-CE QUE LE BÉNÉVOLAT ?

Je pense que nous jouons un rôle crucial à plusieurs niveaux. Tout d'abord, nous apportons un soutien matériel essentiel, en répondant à leurs besoins immédiats. Ensuite, nous les aidons à remplir les formalités administratives, souvent complexes, qui peuvent s'avérer ardues. Notre soutien s'étend à plusieurs niveaux, les guidant tout au long de leur parcours en tant que nouveaux citoyens de notre pays.

Bart, Membre d'un groupe de sponsor en Belgique

1.1. DE PETITES ACTIONS PEUVENT-ELLES CHANGER LA SOCIÉTÉ ?

Les bénévoles jouent un rôle essentiel dans le soutien aux personnes vulnérables. La société civile a la responsabilité et le droit de promouvoir la justice, l'équité, l'inclusion sociale et de garantir l'effectivité des droits sociaux. Cela se réalise souvent grâce à l'engagement volontaire de personnes motivées par la solidarité, leurs convictions politiques ou religieuses. Bien que le bénévolat ne soit pas considéré comme un travail professionnel, les bénévoles peuvent parfois acquérir une expérience égale, voire supérieure, à celle de certains professionnels. Dans de nombreux cas, le bénévolat empiète sur les responsabilités professionnelles. Cependant, les activités bénévoles ne sont pas soumises aux mêmes contrôles que le travail professionnel. Il est donc particulièrement important que les bénévoles **bénéficient d'une formation adéquate, d'une conscience critique et d'une collaboration active avec d'autres parties prenantes.**

Ce toolkit est conçu pour soutenir les dirigeants d'ONG, les bénévoles, les groupes d'accueil, les mentors, les citoyens concernés et les membres de la diaspora qui souhaitent s'engager dans des activités de **Community Sponsorship**. Il met particulièrement l'accent sur le logement inclusif pour les personnes déplacées.

Ce toolkit traite des défis que les bénévoles peuvent rencontrer dans l'organisation, le soutien et le mentorat des activités de Community Sponsorship. Il s'adresse principalement aux bénévoles et groupes d'accueil, c'est-à-dire aux personnes qui prennent en charge des personnes déplacées pendant une période limitée, souvent dans leur propre maison. Le toolkit contient également des informations pertinentes pour les bénévoles impliqués dans la formation, le mentorat ou le soutien de d'autres bénévoles ou groupes d'accueil au sein de plus grandes organisations.

Ce toolkit s'adresse à un public délibérément large, reflétant les divers contextes locaux des groupes de Community Sponsorship et les différents rôles au sein de ces initiatives. Pour améliorer la lisibilité du document, les termes bénévoles, sponsors et mentors sont utilisés de manière interchangeable tout au long du texte, avec des définitions spécifiques fournies dans le lexique.

Dans toute l'Union européenne, des centaines de personnes s'emploient activement à créer des réseaux de soutien pour les personnes déplacées, qui rencontrent des difficultés considérables pour accéder à un logement convenable et abordable. Leurs efforts ont été reconnus par l'UE¹ comme une ressource fondamentale, apportant



une contribution cruciale pour envisager des moyens novateurs de soutenir les personnes déplacées et préparer les communautés locales à répondre efficacement aux futures arrivées de personnes ayant été contraintes de fuir leur pays.

Si le volontariat peut jouer un rôle clé dans la conduite de transformations sociales significatives, il est crucial que **les bénévoles soient conscients des limites de leurs actions individuelles**. Les gestes simples de solidarité, lorsqu'ils sont menés systématiquement par des groupes d'individus, ont le potentiel de transformer ceux qui s'y engagent, mais pas la société dans son ensemble. Sans modifications des structures sociales plus larges, ces actions ne suffiront probablement pas à provoquer un changement systémique. Les bénévoles doivent donc être conscients du contexte politique, social et économique dans lequel ils opèrent. Ils doivent prêter attention aux dynamiques de pouvoir et aux inégalités potentielles dans les relations interculturelles, en s'efforçant de parvenir à un respect mutuel et à une collaboration. Il est également important qu'ils collaborent avec les professionnels, en respectant leurs rôles et en tirant parti de leurs compétences. Le volontariat vient compléter l'intervention publique, en renforçant et en améliorant le système public d'inclusion sociale.



1.2. SOUTIEN PRATIQUE : DE BONS EXEMPLES QUI EXISTENT DÉJÀ

Les bénévoles peuvent contribuer au logement inclusif et à l'inclusion sociale des personnes déplacées de plusieurs manières. Voici quelques actions concrètes qui peuvent soutenir directement l'accès au logement inclusif, sensibiliser l'opinion publique et favoriser la collaboration sous différentes formes :



a. Soutien direct :

- **Accueil des personnes déplacées en groupes ou en familles :** Offrir une hospitalité temporaire ou à long terme, en garantissant un environnement sûr et accueillant. Ce type d'accueil est ce que l'on appelle le Community Sponsorship ; il permet aux personnes déplacées d'accéder aux réseaux sociaux locaux et de se sentir intégrés dans une nouvelle communauté.
- **Recherche de solutions de logement :** Soutenir activement les personnes déplacées dans leur recherche d'un logement convenable, en les aidant à naviguer sur le marché immobilier, à lire les annonces, à faire une demande de logement sociaux, à préparer les documents nécessaires et à contacter les propriétaires.





- **Médiation avec les propriétaires :** Agir en tant que médiateur entre les personnes déplacées et les propriétaires, en les aidant à surmonter les préjugés, les malentendus et les conflits, et à créer des relations basées sur la confiance ; cela peut également impliquer la fourniture de garanties économiques ou morales aux propriétaires, afin de les inciter à louer leur logement à des nouveaux arrivants.
- **Soutien économique :** Collecter des fonds ou offrir des contributions financières pour aider les personnes déplacées à payer les dépenses initiales telles que la caution, les premiers frais de location ou d'autres dépenses.
- **Accompagnement :** Accompagner les personnes déplacées lors des visites d'appartements, de la signature du contrat de location et dans d'autres démarches administratives liées au logement.

b. Inclusion sociale :

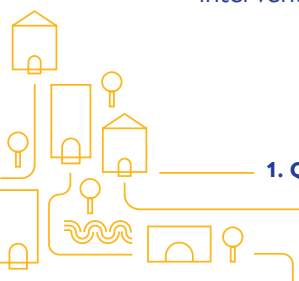
- **Création d'un réseau social :** Promouvoir l'inclusion des personnes déplacées dans le tissu social, en créant des opportunités de rencontre et de socialisation avec les membres de la société locale ; organiser des activités culturelles, sportives et récréatives.
- **Soutien linguistique :** Proposer des cours de langue, ou accompagner les personnes déplacées dans l'apprentissage de la langue locale, afin de les aider à développer des compétences en communication favorisant l'inclusion sociale et l'autonomie.
- **Orientation vers les services :** Offrir aux personnes déplacées des informations utiles sur les services disponibles localement, tels que les établissements de santé, les services sociaux, les cours de formation et les possibilités de recherche d'emploi, les activités récréatives et les initiatives culturelles.
- **Aide à la recherche d'un emploi :** Aider les personnes déplacées à trouver un emploi digne, en les aidant à rédiger un CV, à préparer des entretiens d'embauche et à s'orienter professionnellement.
- **Mentorat :** Proposer un service de mentorat en mettant en relation des personnes déplacées avec des résidents locaux, dans le but de leur apporter un soutien, des conseils et de l'amitié.

c. Sensibilisation et défense des intérêts :

- **Sensibilisation des communautés locales :** Organiser des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes négatifs à l'égard des personnes déplacées, afin de promouvoir une culture de l'accueil et de la solidarité.
- **Dénonciation des discriminations :** Dénoncer les pratiques discriminatoires qui empêchent l'accès au logement des personnes déplacées, telles que les annonces de logement qui excluent explicitement les étrangers, ou qui imposent des conditions discriminatoires.
- **Promotion de politiques inclusives :** Sensibiliser les institutions pour promouvoir des politiques de logement plus inclusives ou pour attribuer des logements sociaux, afin de garantir le droit au logement pour tous, quel que soit le statut migratoire.

d. Collaboration et coordination :

- **Travail en réseau :** Collaborer avec les organisations à but non lucratif, les paroisses, les groupes de bénévoles, les organisations de la diaspora et les institutions publiques locales, afin de créer un système de soutien intégré et coordonné.
- **Partage des expériences :** Partager vos propres expériences et bonnes pratiques avec d'autres bénévoles et organisations qui travaillent avec des personnes déplacées, contribuant ainsi à améliorer l'efficacité des interventions.

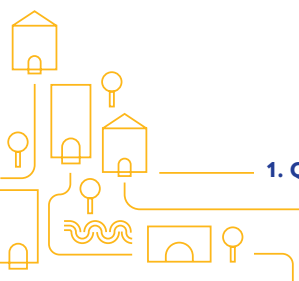
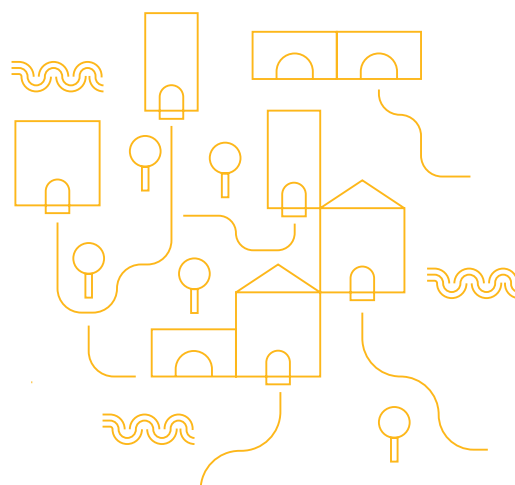




En **Lituanie**, par exemple, l'initiative **Strong Together** représente une action positive en matière de logement pour les personnes déplacées. Cette initiative a réussi à mobiliser la société et à canaliser les efforts et l'enthousiasme des habitants lituaniens pour aider activement les ressortissants ukrainiens fuyant la guerre, en leur offrant un logement et un soutien social. Plus de 10 000 places d'hébergement ont été proposées aux titulaires ukrainiens de la protection temporaire. Bien que l'accord initial prévoyait une période d'hébergement de trois mois, celle-ci a été prolongée sur la base d'un accord personnel entre les hôtes et les personnes hébergées. Une partie des accords d'hébergement a été formalisée par des contrats de location officiels, et certains hôtes ont aidé ces nouveaux arrivants à trouver un logement à long terme.

Je suis convaincu qu'avec cette famille, nous avons forgé des amitiés qui dureront toute une vie. Au fur et à mesure que la famille devient plus indépendante, notre rôle devient moins crucial, ce qui est précisément l'objectif ultime.

Tine, membre d'un groupe de sponsors en Belgique



1. QU'EST-CE QUE LE BÉNÉVOLAT ?

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BENEVOLE ?



2.

LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU LOGEMENT

2.1. POURQUOI EST-IL IMPORTANT QUE TOUT LE MONDE AIT ACCÈS À UN LOGEMENT ?

La Déclaration universelle des droits de l'homme, charte historique approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948, inclut le logement comme un droit fondamental auquel tous les êtres humains ont droit. Ainsi, tous les Etats membres des Nations Unies partagent l'obligation de lutter contre le sans-abrisme et la pénurie de **logements**, et nombre d'entre eux ont légiféré conformément à ce principe général - certains ont même inclus le droit au logement dans leur Constitution (exemple : Espagne, Portugal). L'UE mentionne le logement parmi ses **20 piliers de droits sociaux**, au même titre que l'éducation, l'égalité des sexes, les soins de santé et la protection sociale.

Ainsi, garantir l'accès de tous au logement n'est pas seulement une question pour ceux qui sont exclus, mais un défi qui concerne la démocratie, la légitimité et la fiabilité de toutes nos institutions locales et transnationales. En ce qui concerne spécifiquement la migration, le logement est également pris en compte dans le plan d'action de l'UE sur l'intégration et l'inclusion 2021-2027. En tant que bénévoles, sponsors, mentors, membres de la diaspora et dirigeants d'ONG, **contribuer à assurer un accès équitable à un logement abordable et digne pour tous représente une contribution cruciale au maintien des institutions et du tissu social**. Chaque individu n'ayant pas accès à un logement décent et abordable représente non seulement une injustice, mais aussi une lacune dans le respect des obligations internationales et nationales en matière de droits de l'homme. En soutenant l'accès des personnes déplacées au logement, les bénévoles, les dirigeants d'ONG, les organisations de la diaspora et tous les acteurs du secteur non lucratif contribuent à renforcer la cohésion sociale au sein des sociétés européennes.

2.2. STATUT ET DROITS DES PERSONNES DÉPLACÉES DANS L'UE

En 2024, près d'un million de personnes ont demandé l'asile dans un pays de l'UE, soit 20 % de l'ensemble des demandes d'asile dans le monde. Bien qu'apparemment important, ce chiffre **ne représente qu'une petite fraction de la population totale de l'UE**, qui s'élève à plus de 448 millions de personnes. Les pays de destination sont principalement l'Allemagne (229 695 demandes en 2024), l'Espagne (164 010), l'Italie (151 120), la France (130 860) et la Grèce (69 000). Le pays qui accueille le plus de demandeurs d'asile par habitant est Chypre (7,2 demandeurs d'asile pour mille habitants ; la moyenne de l'UE est de 2 pour mille habitants). Les pays d'origine sont principalement la Syrie, le Venezuela et l'Afghanistan.²

Pas toutes les personnes déplacées n'arrivent dans l'UE par la voie régulière consistant à demander l'asile auprès de l'ambassade concernée ; en fait, des milliers d'entre eux demandent l'asile après être entrés irrégulièrement en Europe en franchissant physiquement ses frontières terrestres ou maritimes sans visa ou document approprié. Ces traversées dites "irrégulières" ont très souvent une **issue tragique** : des milliers de migrants sans papiers meurent aux frontières de l'UE, en particulier en mer. D'autres demandeurs d'asile traversent la région des Balkans et tentent d'entrer par la frontière orientale de l'UE, où des organisations indépendantes documentent systématiquement les **pratiques irrégulières et les abus des forces de police locales**³, qui causent de graves préjudices aux demandeurs d'asile, mettant en danger les personnes vulnérables. Par conséquent, de nombreux demandeurs d'asile arrivant sur le sol européen peuvent souffrir des conséquences d'un traumatisme.

Le Community Sponsorship est un programme qui offre une **voie légale complémentaire à la réinstallation des réfugiés** ayant besoin d'une **protection internationale**. Les responsabilités sont partagées entre le gouvernement, les organisations de la société civile et les communautés locales qui fournissent un soutien financier, social et/ou émotionnel afin de faciliter leur **intégration** dans le **pays d'accueil**.



La **Lituanie** suit le régime d'asile européen commun (RAEC), accordant une protection aux personnes fuyant les persécutions, les conflits ou les violations des droits de l'homme. Les réfugiés reconnus en Lituanie reçoivent un permis de séjour, ont accès au marché du travail, aux soins de santé et à des programmes d'intégration, notamment des cours de langue lituanienne et une aide à l'adaptation culturelle.

Ces dernières années, la Lituanie a été confrontée à des défis liés à la migration, en particulier au cours de la période 2021-2022, lorsque des milliers de migrants sont entrés dans le pays de manière irrégulière en passant par la Biélorussie. En réponse, la Lituanie a durci ses politiques d'asile, augmentant les contrôles aux frontières, ce qui a suscité des préoccupations en matière de droits de l'homme de la part des organisations internationales. Dans le même temps, la Lituanie a fait preuve de solidarité avec les personnes déplacées grâce à des initiatives telles que *Stiprūs Kartu* ("Fort ensemble"), qui a mobilisé la société civile pour soutenir les détenteurs ukrainiens d'une protection temporaire à la suite de la guerre de la Russie contre l'Ukraine en 2022. Cette initiative a permis de fournir des logements, des possibilités d'emploi et des services essentiels aux personnes fuyant la guerre.

Le programme de Community Sponsorship en **Belgique**, introduit en 2020, est un modèle d'accueil dans le cadre du programme de réinstallation traditionnel. Le programme est coordonné par Fedasil et Caritas International. Les objectifs du programme sont les suivants 1/Diversifier les parcours légaux et sûrs pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale ; 2/Renforcer l'expertise des acteurs de la société civile ; 3/Favoriser une image positive des réfugiés en Belgique et 4/Promouvoir l'intégration des réfugiés par l'implication des communautés locales.

Le groupe cible est constitué de réfugiés réinstallés vulnérables qui ont accepté de participer au programme de Community Sponsorship. Les candidats sont identifiés par le HCR, sélectionnés par le Commissaire général belge pour les réfugiés et les apatrides (CGRS) et examinés par Fedasil dans leur pays d'origine. Après sélection, Fedasil et Caritas mettent les réfugiés en contact avec des groupes d'accueil en Belgique, composés d'au moins cinq citoyens, également connus sous le nom de groupes d'accueil. Si aucun jumelage n'est trouvé, les réfugiés entrent dans la procédure de réinstallation habituelle.



2. LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU LOGEMENT

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BENEVOLE ?

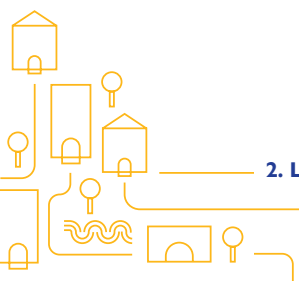


2.3. Y A-T-IL SUFFISAMMENT DE LOGEMENTS POUR TOUS ?

Un rapport de 2011, mis à jour en 2016, affirme que plus de trente-huit millions de logements dans l'UE sont inoccupés (inoccupés ou utilisés comme résidences saisonnières ou secondaires)⁴. **Dans huit pays européens, plus d'un logement sur quatre n'est pas utilisé comme habitation** : en Grèce, plus d'une maison sur trois est inoccupée, au Portugal 31,9 %, en Italie 22,7 %. Ces chiffres pourraient avoir augmenté après la pandémie de Covid, comme l'indique un rapport de l'Observatoire européen du logement 2023⁵. Il y a plus de 4 500 logements inoccupés rien qu'à Bruxelles en Belgique, malgré une disposition récente imposant des amendes aux propriétaires qui gardent leur logement vide pendant plus de 12 mois⁶. L'inoccupation **peut être involontaire** - une maison peut se trouver dans une région isolée souffrant d'un déclin démographique ; ou les propriétaires peuvent avoir quitté la maison pour des raisons personnelles ; ou parce qu'il y a un problème de litige successoral, de saisie des biens ; **ou volontaire**, par exemple lorsque les maisons sont gardées inoccupées dans le but de spéculer, de restreindre artificiellement l'offre de logements, ou parce que les propriétaires ne veulent pas dépenser pour des rénovations. Un rapport de l'UE indique que "dans un marché immobilier sous tension, le simple fait de laisser des logements potentiels inoccupés est un privilège que la société dans son ensemble ne peut pas, et ne doit pas, soutenir"⁷.

En fait, alors que de nombreuses maisons restent vides, **des milliers de migrants vivent dans des campements précaires**, par exemple près des sites de travail agricole temporaire, dont certains peuvent être gérés par des organisations criminelles ou des individus au comportement abusif voire exploiteur⁸. D'autres installations inadéquates sont construites par les autorités publiques pour les migrants et les demandeurs d'asile qui attendent la reconnaissance du statut de réfugié. Dans les grandes villes, ces formes d'hébergement semi-légal sont principalement des appartements surpeuplés dans les zones métropolitaines périphériques ; certains d'entre eux sont gérés par des organisations de la diaspora ou par des individus (migrants et locaux) qui profitent de l'absence d'alternatives de logement.

Les États disposent en effet d'outils pour accorder un logement aux personnes dans le besoin ; le plus important est évidemment le **logement social**. Il s'agit de la partie des immeubles résidentiels qui appartient directement à l'État ou qui sont régis par des conventions publiques et qui peuvent être attribués à un prix très bas uniquement aux personnes qui remplissent certains critères (faibles revenus, handicap, résidence...). Dans quelques villes de l'UE, leur part est élevée - à Vienne, par exemple, un demi-million de personnes sur les deux millions que compte la ville vivent dans des logements sociaux. Dans la plupart des pays, cependant, elle est très faible : par exemple, les logements sociaux représentent moins de 2 % de l'ensemble des logements en Espagne, en Italie et en Grèce. L'accès au logement social est généralement difficile pour les personnes réfugiées. Bien que légalement ils aient les mêmes droits que les locaux, les listes d'attente pour les logements sociaux sont très longues, et les critères d'accès peuvent être discriminatoires, y compris des exigences qui sont impossibles à satisfaire pour les réfugiés (comme prouver l'absence de propriétés résidentielles dans le pays d'origine - ce qui est souvent impossible dans ce cas sans retourner dans le pays). Les bénévoles ne devraient pas seulement aider à remplir les demandes, mais pourraient également contribuer à dénoncer les discriminations directes ou indirectes dans l'accès au logement social.





3.

MISE EN PLACE D'UN GROUPE D'ACCUEIL POUR UN PLAN DE COMMUNITY SPONSORSHIP

3.1. SE PRÉPARER À DEVENIR SPONSOR/MEMBRE D'UN GROUPE D'ACCUEIL : RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le modèle de Community Sponsorship vise à impliquer activement les communautés locales afin de renforcer leurs relations internes autour d'un projet de solidarité. Ces actions s'articulent généralement autour de l'action d'**une organisation à but non lucratif**, qui vise à accompagner les réfugiés ou autres personnes déplacées vers un logement inclusif, tout en les aidant à développer des formes de cohabitation respectueuses et mutuellement enrichissantes - parfois aussi en jouant le rôle de médiateur entre les nouveaux arrivants et les propriétaires, en fournissant des garanties ou même une couverture financière pour le paiement du loyer.

- **Pour un bénévole**, devenir sponsor ou membre d'un groupe d'accueil signifie avant tout offrir son temps et son dévouement à la cause du logement inclusif des personnes déplacées, généralement en collaborant activement avec une organisation à but non lucratif, et obtenir la formation nécessaire pour développer ces compétences de la meilleure façon possible. Aider les gens à trouver un logement signifie généralement qu'il faut d'abord explorer son réseau le plus proche d'amis et de connaissances qui peuvent avoir une chambre libre et sont disponibles pour partager un logement pour une période définie. Pour tout citoyen concerné, devenir sponsor peut signifier à la fois devenir bénévole dans un projet coordonné par une organisation à but non lucratif ou simplement offrir sa maison ou une chambre dans le cadre d'un projet de Community Sponsorship.
- **Pour une personne déplacée** qui a déjà obtenu un logement, devenir bénévole peut signifier offrir son expérience et sa compréhension aux nouveaux arrivants qui ne trouvent pas de solution de logement convenable et digne. Il peut également s'agir d'aider une organisation à but non lucratif à servir de médiateur avec des personnes dans le besoin, qu'il s'agisse de personnes déplacées qui se trouvent encore dans leur pays ou dans un pays tiers, ou de réfugiés qui se trouvent déjà en Europe mais n'ont pas pu trouver de solution de logement digne.
- **D'autres groupes de sponsors** peuvent inclure, par exemple, des groupes d'amis, des supporters d'une même équipe sportive ou d'une même discipline. Les associations de la diaspora peuvent également devenir des groupes de sponsors, comme cela s'est produit au Canada. Le Community Sponsorship peut être une forme de "responsabilité sociale de l'entreprise" (RSE) pour tout type d'acteur du secteur privé : les employés, par exemple, pourraient être invités à créer ensemble un groupe de Community Sponsorship.



ETUDE DE CAS : RIFUGIO DIFFUSO À TURIN⁹

L'Ufficio Pastorale Migranti de Turin¹⁰, en Italie, a créé une expérience mixte entre le Community Sponsorship et l'installation d'accueil publique appelée "Rifugio diffuso" (accueil diffus). Grâce à l'aide de 25 familles locales capables d'accueillir des réfugiés, il a mis en place un centre d'accueil officiel, financé par l'État, qui utilise les fonds publics pour les réfugiés, les bénéficiaires de la protection subsidiaire et de la protection temporaire ainsi que les demandeurs d'asile vulnérables afin de les soutenir, de même que les familles d'accueil, appelées en italien "Sistema di Accoglienza e Integrations (SAI)". L'expérience a retenu l'attention du conseil municipal de Turin qui, à l'adresse, l'a étendue à l'accueil d'étudiants ressortissants de pays tiers. Les familles sont formées et encadrées tout au long du projet.

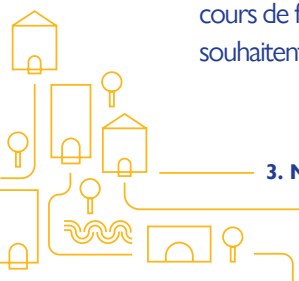


3.2. COMMENT RECRUTER, FORMER ET ENCADRER LES BÉNÉVOLES

Recruter un bénévole, ce qui peut inclure un propriétaire disposé à louer un logement à une personne migrante forcée, est une activité généralement développée au sein d'une communauté partageant une croyance religieuse, une vocation civile ou un sentiment de solidarité mutuelle. Cela implique nécessairement le libre choix de la personne souhaitant s'engager dans le projet, ainsi que sa disponibilité à œuvrer pour élargir le réseau de soutien à un groupe plus large. **Héberger une famille de personnes migrantes forcées et travailler à leur inclusion nécessite un réseau d'environ vingt personnes.**¹¹

Les bénévoles et groupes d'accueil doivent être conscients de l'importance non seulement du soutien matériel, mais aussi du soutien social et émotionnel dont les nouveaux arrivants peuvent avoir besoin, compte tenu de l'expérience traumatisante de leur voyage. Pour développer ces capacités, ils peuvent bénéficier de la présence de **mentors, des bénévoles plus expérimentés**, qui surveillent la cohabitation, arbitrent les conflits et soutiennent à la fois les personnes déplacées et les familles qui les accueillent. Les mentors doivent être capables d'écouter et de conseiller les personnes afin de comprendre les signes de malaise ou de difficultés, et d'intervenir rapidement pour trouver des solutions. Les sponsors doivent avoir clairement en tête l'objectif de rendre possible l'autonomie et l'émancipation, non seulement en fournissant un soutien pratique, mais aussi en aidant les personnes déplacées à développer leurs capacités à se forger une place dans la nouvelle société.

- **Bonnes pratiques pour la mobilisation et le recrutement de sponsors :** les organisations qui ont consacré de nombreuses années au recrutement de sponsors reconnaissent souvent que le meilleur moyen de sélectionner les familles qui souhaitent accueillir des personnes déplacées de force est le bouche-à-oreille. Les familles qui sont déjà actives dans le Community Sponsorship peuvent aider à trouver de nouvelles familles, par leur exemple direct et sur leurs propres canaux sociaux. Il est difficile de convaincre les familles de s'impliquer dans un processus aussi complexe et intense par le biais des médias sociaux, de la publicité ou de présentations publiques. Cette particularité peut toutefois varier en fonction des différents contextes locaux.
- **Rétention des sponsors :** une organisation qui parvient à mobiliser des sponsors doit investir beaucoup d'énergie pour les fidéliser, afin qu'ils soient disponibles pour accueillir de nouvelles personnes lorsque le temps de la première expérience arrive à son terme. Les sponsors doivent être accompagnés et soutenus, souvent formés, et surtout se sentir partie intégrante d'un réseau. Chaque organisation trouve ses propres moyens pour y parvenir, à travers des formations, des visites ou des événements collectifs.
- **Profil idéal du bénévole :** les bénévoles doivent être choisis avec précision afin d'éviter les échecs ou les désengagements soudains. Bien que des problèmes puissent toujours survenir, plusieurs organisations ont développé un œil pour comprendre si un groupe de sponsors est capable de surmonter les défis liés au Community Sponsorship. Il n'existe pas de définition fixe de la manière dont cette sélection s'opère. Il est certain que l'une des conditions essentielles est la disponibilité d'une chambre supplémentaire - et non d'un canapé ou d'un espace partagé - afin de garantir l'intimité des personnes déplacées hébergées. Par ailleurs, les familles qui accueillent avec succès ces personnes réfugiées peuvent être des couples avec des enfants adultes qui ont quitté la maison et dont la chambre peut être consacrée à cette cause, mais aussi des couples sans enfants, des personnes seules veuves ou divorcées, des familles avec enfants, qui peuvent apprécier la compagnie d'une personne supplémentaire.
- **Les principaux facteurs de motivation :** De nombreuses organisations qui mettent en place des programmes de Community Sponsorship accordent beaucoup d'attention aux motivations qui poussent les gens à s'engager dans un programme. Étant donné qu'il n'existe pas d'élément de motivation unique, il est toutefois important de reconnaître que les bonnes intentions ne sont pas toujours une garantie et que les organisateurs doivent faire preuve de prudence face à des motivations extrêmement élevées. Il arrive que des personnes exclusivement motivées par des raisons idéalistes ne saisissent pas les difficultés du programme de Community Sponsorship et retirent leur soutien lorsqu'elles sont confrontées à l'expérience de la vie réelle. Il est important que les sponsors comprennent les difficultés à petite échelle liées au partage d'un espace, à la cohabitation avec la diversité et au renoncement à une partie de leur vie privée. Souvent, les cours de formation aident les sponsors à réaliser si le processus dans lequel ils s'engagent correspond réellement à ce qu'ils souhaitent et à ce qu'ils sont capables de faire.





Les **organisations de la diaspora** constituent une autre ressource clé pour le Community Sponsorship. Elles peuvent fournir de l'aide et du soutien aux nouveaux arrivants et peuvent constituer une ressource cruciale pour trouver un logement ou accéder à des services, y compris à un soutien bureaucratique. Toutefois, il convient de noter que ces organisations ont généralement peu de ressources et que leur soutien pourrait être maximisé s'il était combiné au travail d'autres organisations ayant un meilleur accès aux ressources. Unir les efforts est toujours un moyen d'augmenter les chances de succès dans la mobilisation des ressources locales.

3.3. MOBILISER LES RESSOURCES LOCALES

L'action d'une organisation gérant le Community Sponsorship repose sur la reconnaissance et la mobilisation des ressources locales, à commencer par celles que les bénévoles apportent à un programme en termes de **temps consacré, d'expériences antérieures, de réseaux sociaux territoriaux** avec lesquels ils sont en contact, de **connaissance directe du contexte local, d'intégration de l'aide apportée par les opérateurs professionnels**, etc. Une approche partagée consiste à croire qu'en matière de parcours de logement et d'inclusion sociale, "**tout le monde peut faire quelque chose**", c'est-à-dire que, indépendamment des activités spécifiquement professionnelles, une forme de soutien peut provenir de toute personne qui a l'intention d'aider les autres.

Les groupes de sponsors peuvent être représentés comme de véritables centres de valorisation sociale où chacun peut contribuer, de ses propres possibilités et capacités : une **famille accueillante** avec la mise à disposition d'un logement, un **propriétaire généreux** avec la mise à disposition gratuite d'une propriété (ou à un prix contrôlé), des **citoyens de tous horizons** à travers la prise en charge des démarches administratives et médicales, l'accompagnement dans la recherche de biens à louer et dans les phases d'accueil, l'enseignement lors de cours de formation, etc. Une condition fondamentale pour qu'un groupe de sponsors puisse mobiliser des ressources locales est qu'il soit reconnu comme "faisant autorité" au niveau institutionnel et dans le contexte dans lequel il opère, dans le sens où les finalités sociales et d'entraide de son travail sont évidentes et incontestables.

Mais *comment faire autorité* ? L'un des facteurs clés est l'**enracinement dans un territoire spécifique**, c'est-à-dire une connaissance approfondie de ses dynamiques sociales, de ses ressources et de ses difficultés. Ces qualités peuvent être répandues même parmi les personnes sans qualification professionnelle : les nouveaux arrivants ont besoin de l'aide d'experts, de professionnels et de personnes qui occupent des positions politiques ou qui peuvent mobiliser des ressources telles que le logement ; mais ils ont également besoin du soutien de personnes qui ont la capacité de naviguer et d'opérer dans un territoire/contexte local spécifique. **Cette expertise est généralement peu reconnue par les autorités locales, mais elle peut contribuer à favoriser l'accès aux ressources locales pour les nouveaux arrivants !**



ETUDE DE CAS : PRÊTS À L'EMPLOI

L'une des formes de logement que le Community Sponsorship peut souvent mobiliser est le "prêt à usage", c'est-à-dire des logements qui sont en dehors du marché immobilier, mais que leurs propriétaires sont prêts à louer gratuitement en échange de garanties fournies par une association en laquelle ils ont confiance. Nombre de ces expériences sont pratiquées par des groupes confessionnels, qui obtiennent des "prêts à usage" de la part d'organisations religieuses qui possèdent des propriétés mais ne sont pas en mesure de les gérer ; les organisations garantissent qu'elles les utiliseront pour loger les personnes déplacées et qu'elles géreront toute dépense supplémentaire ou tout problème éventuel. Ces logements ne peuvent être fournis que par des réseaux de confiance tels que ceux qu'active le Community Sponsorship.





3.4. SOUTIEN DES INSTITUTIONS : BONS D'ACHAT, INCITATIONS, RECONNAISSANCE, MAISONS

Les bénévoles peuvent solliciter l'aide des institutions publiques lorsqu'ils participent à des programmes de Community Sponsorship, puisqu'ils contribuent à résoudre un problème : le manque de logement adéquat et de soutien pour des personnes qui y ont légalement droit. Le travail pour obtenir un soutien peut être considéré comme du "lobbying", mais aussi comme une forme ascendante d'implication des institutions publiques dans le réseau de Community Sponsorship.

Dans certains cas, le Community Sponsorship se développe au sein du système d'accueil officiel : les travailleurs sociaux professionnels ou les gestionnaires des systèmes d'accueil officiels surmontent les difficultés liées au manque de financement ou au manque de soutien de la part des autorités, en **motivait une communauté** ou un groupe de personnes à devenir sponsors, afin d'aider les personnes déplacées à améliorer leur vie, à se prendre en charge ou à quitter indépendamment le système d'accueil officiel.



ETUDE DE CAS : UN VILLAGE ENTIER PEUT PRENDRE EN CHARGE DES PERSONNES DÉPLACÉES

En Italie, ce Community Sponsorship "officiel" se produit souvent dans les petits villages : les zones qui sont moins susceptibles de recevoir une aide officielle peuvent s'organiser pour transformer la présence de migrants forcés en une ressource pour l'ensemble de la communauté, par exemple en créant des coopératives de travail qui aident à rénover certaines parties du village, ou en accédant à un financement public pour des travaux dans le village, ou en participant à des appels d'offres privés pour créer des start-ups, dans lesquelles sont impliqués à la fois des locaux et des personnes réfugiées. Une expérience célèbre en Italie est celle du village de Riace, où le maire a hébergé plus de 200 migrants forcés, initialement originaires d'Irak et d'Afghanistan, dans des maisons inoccupées, leur donnant ainsi l'occasion de travailler et de se réinstaller de manière permanente dans une région en déclin soumise à un dépeuplement constant. Le gouvernement italien s'est opposé à cette activité, qui a finalement été abandonnée après deux décennies d'expérience. Des activités similaires sont désormais en place dans d'autres villages de la même région, la plus efficace étant le village de Camini, où près de 180 migrants forcés ont remis en état les maisons abandonnées après que le village soit resté presque vide en raison de l'émigration ; aujourd'hui, les migrants forcés représentent près de 25 % de la population locale.

Dans ces cas, les institutions locales peuvent jouer un rôle de médiation auprès des habitants, des banques ou des propriétaires, afin de trouver des solutions permettant d'héberger davantage de personnes et ainsi d'augmenter l'offre de logements disponibles. Les bourgmestres de petits villages peuvent entretenir des relations personnelles avec des propriétaires de maisons abandonnées et garantir la présence de l'institution publique pour signer des contrats de location avec des nouveaux arrivants. Ils peuvent également conclure des accords avec d'autres organisations, comme des paroisses, afin de créer un soutien et des synergies pour l'accueil des personnes migrantes forcées, et instaurer un climat de collaboration qui contredit les stéréotypes sur les prétendues tensions liées à leur arrivée.

Dans les grandes villes, il est plus difficile pour les autorités publiques de s'impliquer directement dans les dispositifs du Community Sponsorship, bien que les travailleurs sociaux puissent parfois faire appel à des groupes de sponsors ou à des associations pour résoudre des problèmes spécifiques.





3.5. LA TAILLE COMPTE : GRANDES VILLES, PETITS VILLAGES, ZONES CENTRALES ET PÉRIPHÉRIQUES

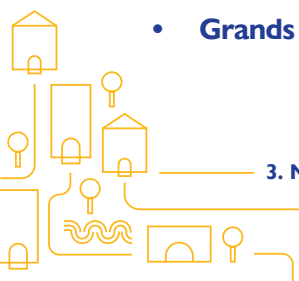
Les parcours d'inclusion des migrants déplacés de force peuvent varier considérablement en fonction des dimensions territoriales, avec des dynamiques très distinctes dans les petits villages et les grandes villes. L'accès au logement, l'inclusion sociale et les dynamiques communautaires dépendent des contextes locaux. Il existe cependant des traits communs à tous les contextes, tels que l'importance des organisations à but non lucratif et la présence de certains secteurs de la population désireux de créer des réseaux de solidarité en dépit des préjugés ou des stéréotypes négatifs.

Petits villages :

- **“Accoglienza diffusa” (accueil généralisé).** Dans le contexte italien, certaines des expériences les plus réussies de Community Sponsorship ont eu lieu dans des régions reculées du sud de l'Italie, où des organisations à but non lucratif ou des communes ont remis en état des maisons abandonnées ou des villages entiers pour y loger des migrants forcés. Ils utilisent le financement du système d'accueil officiel, mais au lieu d'héberger les personnes déplacées dans des installations dédiées, ils les accueillent sur un territoire peu peuplé, contribuant ainsi à lutter contre le dépeuplement, à récupérer les ressources locales et à créer de nouvelles opportunités de développement.
- **Communautés d'accueil.** Certaines zones internes en Italie, comme la région de Locride en Calabre, sont souvent décrites comme “naturellement ouvertes à la diversité”, avec une tradition d'accueil qui facilite l'inclusion. Dans ces contextes, les communautés locales peuvent être plus enclines à accueillir les migrants forcés, à créer des relations sociales positives et à faire participer les migrants à la vie sociale locale.
- **Relations avec les administrations locales.** La collaboration avec les administrations locales est cruciale pour la réussite de ces projets. Dans certains cas, les maires soutiennent et même encouragent le Community Sponsorship, ce qui facilite l'activation des processus d'inclusion et la création de réseaux de soutien.
- **Possibilités d'inclusion.** Dans les petits villages, même les projets d'accueil officiels peuvent activer des cours de formation et des parcours d'intégration sur le marché du travail, en favorisant la connaissance des contextes locaux et la création de réseaux sociaux. La petite taille de ces zones peut faciliter la création de liens sociaux et la participation des migrants à la vie de la communauté.
- **Limites et faiblesses.** Les petits villages situés dans des zones reculées ne bénéficient généralement pas d'un financement public adéquat et dépendent de fonds spécifiques liés à des projets ; certains secteurs de la population peuvent avoir de forts préjugés. Les administrations des petits villages peuvent rencontrer des difficultés à offrir une résidence légale aux étrangers et, en outre, les migrants peuvent souhaiter vivre dans des zones différentes des villages isolés et agricoles.

Grandes villes et zones métropolitaines

- **Marchés immobiliers saturés.** Dans les grandes villes, le marché immobilier est sous tension et compétitif, avec des prix de location élevés et une disponibilité limitée de logements abordables. Les propriétaires peuvent bénéficier d'une plus grande possibilité de sélection des locataires et peuvent ouvertement discriminer les étrangers ou ajouter des exigences strictes pour les personnes vulnérables.
- **Accès réduit au logement.** En raison de la discrimination, des critères stricts et des garanties économiques demandées aux locataires, et de la préférence accordée à la location à court terme pour le tourisme, l'accès au logement pour les migrants forcés est extrêmement difficile. L'absence d'un système efficace de logements sociaux aggrave encore plus le problème.
- **Grands centres d'accueil.** Dans les grandes villes, les migrants forcés sont souvent hébergés dans des centres





d'accueil spécialisés (tels que le système italien CAS), qui peuvent offrir des conditions de vie très médiocres et ne facilitent pas l'inclusion sociale.

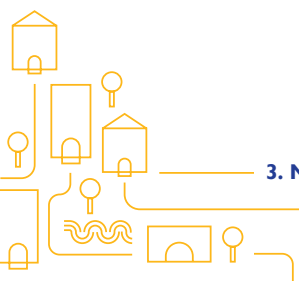
- **Ghettoïsation et circuits parallèles.** Dans les grandes villes, les migrants forcés sont poussés vers des solutions de logement informelles, telles que le squat d'immeubles inoccupés ou la sous-location de lits dans des appartements partagés. Ces solutions offrent un abri d'urgence mais reproduisent souvent des dynamiques de ségrégation et de marginalité.
- **Communautés de la diaspora et réseaux de soutien.** Dans les grandes villes, les communautés de la diaspora peuvent jouer un rôle clé en soutenant les nouveaux arrivants, en les aidant à trouver un emploi ou à régulariser leur permis de séjour. Toutefois, le fait de s'appuyer excessivement sur ces réseaux peut alimenter la ghettoïsation et limiter les possibilités d'inclusion.
- **Logement social.** Dans les grandes villes, il existe de multiples formes de collaborations public-privé visant à offrir des logements abordables, mais les problèmes bureaucratiques et le manque de transparence des critères d'accès limitent souvent la portée de ces initiatives.
- **Inefficacité institutionnelle.** Certaines administrations métropolitaines peuvent être trop grandes pour fonctionner, ce qui peut influencer sur la fiabilité des paiements et des subventions, ou sur les difficultés à soutenir les projets de Community Sponsorship.



ETUDES DE CAS :

COULOIRS UNIVERSITAIRES EN BELGIQUE, EN ITALIE ET EN IRLANDE

Une autre initiative pilote intéressante est le projet de **parcours d'enseignement supérieur** qui a été lancé en 2022 par Fedasil et Caritas International dans le cadre du projet pilote EU Password. Ce programme, auquel participent **l'Irlande, l'Italie et la Belgique**, offre aux étudiants réfugiés la possibilité de poursuivre leurs études dans un pays tiers, avec l'aide d'un groupe de bénévoles. Il est géré par Fedasil, Caritas International et la KU Leuven. En 2023, les trois premiers étudiants ont été pris en charge. Après avoir répondu à un appel à candidatures dans leur premier pays d'accueil, leurs dossiers ont été examinés par la KU Leuven. Le Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides (CGRS) a procédé à une première analyse des besoins de protection internationale des étudiants sélectionnés. Fedasil, Caritas et la KU Leuven ont ensuite sélectionné trois étudiants sur la base d'un entretien compétitif qui a permis d'évaluer leurs compétences, leur motivation et leurs aptitudes sociales. Entre-temps, UNamur et UCLouvain ont rejoint le consortium, et il est prévu d'étendre le programme à d'autres universités belges¹².





3.6. PARTAGER UN LOGEMENT : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS

Partager une maison ne signifie pas seulement partager un espace¹³. Cela implique également de renoncer à une partie de sa vie privée et de ses habitudes en échange d'une interaction humaine potentiellement transformatrice, que ce soit pour soi-même, pour l'autre ou pour le contexte dans lequel tous deux évoluent. S'engager dans l'hospitalité dans une maison familiale implique que les deux parties - hôte et invité - sont prêtes à changer leurs habitudes quotidiennes pour un plus grand bien. Ce sont les principaux points que l'organisation *Refugees Welcome* a identifiés comme étant cruciaux lorsqu'il s'agit des attentes des réfugiés et des citoyens qui décident de participer au Community Sponsorship¹⁴:

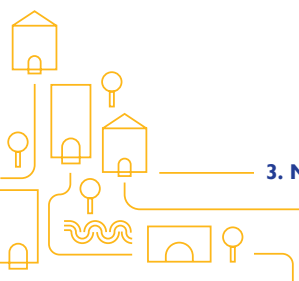
Les nouveaux arrivants qui souhaitent s'engager dans un programme de Community Sponsorship doivent s'attendre à :

- Une transformation profonde de leur logement, et un rapprochement progressif vers l'autonomie, sans perdre le sens de la protection et en favorisant la création de relations sociales et humaines.
- Une meilleure connaissance, plus rapide et plus spontanée, du contexte social et territorial.
- Une manière de s'engager proactivement, tout en gérant la responsabilité de ses actes dans un contexte familial accueillant, en dépassant la passivité souvent liée aux services de soins et à la dimension impersonnelle des structures d'accueil [officielles].
- La possibilité de renforcer le chemin vers l'autonomie déjà entamé dans les phases précédentes de l'accueil, afin d'atteindre l'autonomie dans un espace de relations et de partage.

Les hôtes doivent s'attendre à :

- La possibilité d'expérimenter soi-même une dimension de citoyenneté active en relation avec une question sociale de grande importance.
- La possibilité de vivre directement ce qui se passe dans des pays lointains et différents, élargissant ainsi les horizons culturels et enrichissant les expériences de vie.
- La possibilité de créer de nouvelles formes de solidarité et de réactiver les liens communautaires, de faire partie d'un réseau de personnes et de familles, de créer de nouvelles expériences possibles de solidarité, d'être proactif par rapport aux besoins du territoire local.

La cohabitation peut être une expérience enrichissante, mais elle peut aussi être source de **conflits ou de tensions**. Un volontaire peut être directement la personne qui partage sa maison ou offre une chambre à un hôte ; il peut être la personne qui oriente le migrant dans la recherche d'un logement ; ou il peut rechercher directement un logement pour lui, en l'aidant à comprendre comment cohabiter de manière saine (respect des espaces, des opinions, des valeurs, des modes de vie des autres ; calendrier de nettoyage ; hygiène et entretien ménager, etc.). Les bénévoles peuvent également gérer la relation entre le migrant et le propriétaire, voire l'aider à payer le loyer ; enfin, ils peuvent assurer une médiation culturelle avec les autres résidents de l'immeuble ou les voisins, en cas de problème.





4.

PRÉPARATION AVANT LE MATCHING/ JUMELAGE

4.1. ÉCHANGES PRÉLIMINAIRES ENTRE SPONSORS ET BÉNÉFICIAIRES

Lorsque les projets de Community Sponsorship sont mis en place avant le départ des réfugiés, comme c'est le cas des *corridors humanitaires*, il est particulièrement important d'accorder de l'attention et des ressources à ce que l'on appelle "l'orientation avant le départ" ou OAD¹⁵. L'orientation avant le départ est un élément clé du processus de réinstallation, comme le reconnaît un plan d'action de la Commission européenne de 2016¹⁶. Le projet 2019-2021 de l'UE *Commit* a produit un toolkit destinée à aider les organisations et les bénévoles à développer des activités d'OAD en formant des sponsors pour les réfugiés et en évaluant leurs résultats¹⁷.

Les personnes réfugiées peuvent en effet éprouver de l'anxiété ou du stress avant leur départ, et un contact préalable avec un sponsor peut contribuer à créer une relation de confiance à l'égard du processus de migration, augmentant ainsi les possibilités de se sentir accueilli dans le nouveau pays. Ces contacts peuvent prendre la forme de rencontres en ligne, de vidéoconférences ou d'appels téléphoniques, en fonction des situations spécifiques. Les sponsors peuvent préciser aux personnes réfugiées qu'ils les aideront à apprendre la langue locale, à construire un réseau social dans le nouveau pays, à contribuer à leur autonomisation et à leur intégration dans la nouvelle communauté.

Lorsque le Community Sponsorship est mis en place pour des migrants déplacés de force qui vivent déjà dans un pays de l'UE, les échanges sont évidemment plus faciles ; le matching peut se faire par le biais d'une plateforme en ligne, ou par un contact informel entre celui-ci et une association, qui peut alors sélectionner les sponsors appropriés pour la personne ou les familles sélectionnées. Les sponsors peuvent alors avoir la possibilité de rencontrer en personne les personnes qu'ils sont prêts à accueillir, avant même de prendre la décision de s'engager dans un tel projet.

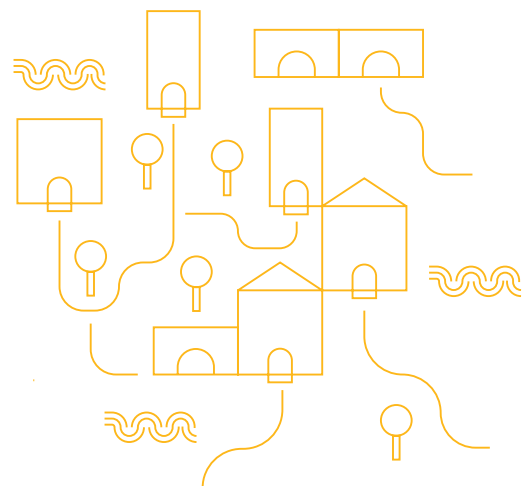
Les petites et moyennes organisations utilisent des canaux plus simples, tels que des formulaires en ligne, pour mettre en relation les migrants forcés et les hôtes. C'est le cas du réseau *Refugees Welcome*, qui utilise un site web¹⁸ pour identifier les familles prêtes à offrir un logement aux personnes réfugiées désireuses de s'engager dans un Community Sponsorship. Les personnes s'inscrivent sur la plateforme en créant un profil, soit en tant qu'hôtes, soit en tant que personnes hébergées. La plateforme est principalement utilisée par des personnes qui se trouvent déjà en Europe et qui ont épuisé leur temps dans les structures d'accueil officielles, ou qui veulent les quitter. Du côté des hôtes, plus de deux mille familles ont proposé leur maison aux migrants. Les activistes de l'organisation jouent le rôle de facilitateurs dans le processus de mise en relation. L'entretien préliminaire entre l'hôte et le réfugié est un moment très délicat de cette pratique. Au cours de cet entretien, des informations cruciales sur l'offre de logement sont recueillies, mais des signes non verbaux de sentiments ou d'attitudes négatifs, voire discriminatoires, sont également enregistrés. Ces entretiens sont menés par des membres de l'organisation, formés à la complexité du Community Sponsorship.



ASTUCES

IMPLIQUER LES ANCIENS BÉNÉFICIAIRES (EXTRAIT DU PROJET COMET)¹⁹

Impliquer les anciens bénéficiaires et les facilitateurs interculturels dans la fourniture d'informations aux nouveaux bénéficiaires (par exemple, par le biais des médias sociaux ou de témoignages vidéo) peut aboutir à un compte-rendu plus précis et plus équilibré de leurs expériences. Cela peut renforcer la confiance des bénéficiaires dans les informations fournies, puisqu'elles proviennent de personnes ayant des antécédents similaires et/ou qui sont passées par un processus d'admission et d'établissement similaire et, en fin de compte, accroître la capacité des nouveaux arrivants à relever les défis qui les attendent. Une autre option pour améliorer la qualité de l'aide fournie est d'engager des facilitateurs interculturels qui partagent le contexte linguistique et culturel des bénéficiaires. Ces facilitateurs peuvent être eux-mêmes des bénéficiaires d'une protection internationale arrivés par le biais du même programme ou d'un autre, ou ils peuvent être venus dans le pays en tant que demandeurs d'asile, étudiants ou pour rejoindre leur famille. Les animateurs interculturels peuvent servir d'interprètes et de passerelles entre les participants et les formateurs chargés d'animer les séances d'orientation, en aidant à renforcer la confiance entre les deux, à faire connaître les préoccupations des bénéficiaires et à aider les formateurs à donner une impression réaliste de la vie dans le pays. En France, par exemple, la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP), l'une des organisations gérant le corridor humanitaire du pays, implique des facilitateurs dans les sessions de pré-départ qu'elle organise au Liban entre les nouveaux et les anciens participants au programme. Leur participation peut aider la FEP à comprendre les principales conclusions de la session et peut indiquer des moyens de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires (par exemple, avec des services ou un soutien après l'arrivée).





4.2. GÉRER LES ATTENTES DE CHACUN



STRATÉGIES DE GESTION DES ATTENTES

- Une communication transparente
- L'écoute active
- Définition claire des rôles
- Flexibilité et adaptabilité
- Suivi et évaluation
- Formation à la communication interculturelle et à la gestion des conflits.

L'orientation pré-départ ou pré-matching doit éviter de donner l'impression que quelqu'un "sauve" quelqu'un d'autre. Au contraire, elle doit être présentée comme une opportunité possible, susceptible d'ouvrir de nouvelles voies si tout se passe bien, mais sans aucune garantie de succès. Il peut être utile de citer des expériences de processus de jumelages réussis, mais aussi d'échecs, afin de préparer la personne à faire face à un éventuel problème sans avoir l'impression qu'il s'agisse de sa faute. C'est comme se préparer à un examen ou à un match de football : nous sommes prêts à donner le meilleur de nous-mêmes, mais nous sommes prêts à admettre que les choses ne se passent pas toujours bien !

Les attentes concernent à la fois les personnes déplacées, les bénévoles et la communauté d'accueil ; une gestion adéquate des attentes est la clé du succès d'un processus d'inclusion.

- **Attentes des personnes déplacées.** L'orientation avant le départ, ainsi que les contacts avec les organisations de la diaspora dans le pays d'accueil, peuvent être essentiels pour gérer les attentes des migrants forcés concernant leur vie en Europe. Les personnes qui arrivent dans l'UE par les couloirs humanitaires ou d'autres voies régulières peuvent avoir des attentes très élevées à l'égard de leur nouvelle vie sur le nouveau continent, ainsi qu'à l'égard des possibilités d'emploi et d'inclusion sociale. Elles peuvent s'attendre à trouver rapidement un emploi qualifié et digne ; ces attentes se heurtent souvent à la réalité d'une bureaucratie complexe et d'un marché de l'emploi tendu. Les promesses implicites et les attentes non satisfaites peuvent être source de frustration et de déception, et les personnes peuvent se sentir abandonnées par le système. Il est donc très important de communiquer de manière claire et réaliste les opportunités et les défis auxquels les migrants forcés devront faire face en Europe, en évitant de créer de fausses attentes et de nourrir des espoirs irréalistes.
- **Attentes des bénévoles et/ou des sponsors.** Les personnes qui travaillent ou font du bénévolat dans le cadre de l'accueil des personnes déplacées ont également des attentes quant à leur rôle et à l'impact de leur travail. Elles peuvent avoir l'espoir de créer un monde où les migrants forcés sont les amis des résidents locaux, mais la cohabitation peut entraîner des malentendus et des conflits. Il est important que les bénévoles et les sponsors analysent leurs propres attentes et motivations, ainsi que le rôle qu'ils imaginent pouvoir jouer auprès de ces





personnes déplacées, en évitant d'imposer leur vision ou de créer des relations de dépendance. La gestion des attentes implique également la prise de conscience de ses limites et de ses ressources, en évitant de promettre ce qui ne peut être réalisé. Les attentes d'un résultat positif immédiat ou d'une inclusion rapide dans la société européenne ne sont pas réalistes.

- **Attentes de la communauté d'accueil.** Les communautés locales peuvent avoir des attentes différentes à l'égard de l'accueil des migrants : elles peuvent aller de l'ouverture et de la solidarité aux préjugés et à la suspicion. Il est important de promouvoir le dialogue au sein de la communauté locale afin de créer des occasions de connaissance et de rencontre mutuelles, mais aussi de lutter activement contre les préjugés et les stéréotypes qui peuvent alimenter la peur et la fermeture à l'égard des nouveaux arrivants.



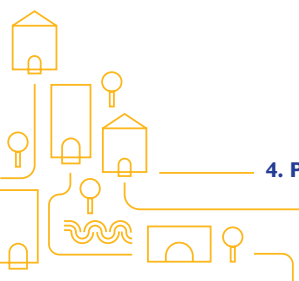
ETUDE DE CAS

LA TARTE DES ATTENTES (DE TURIN)

Ce que je désire et aurai : bonheur, satisfaction, enrichissement personnel et familial, amitié, satisfaction de se sentir utile, partage, soutien à la famille, découverte, émerveillement, projet.

Ce que je désire et que je n'aurai pas : L'autre pensera comme moi ; satisfactions ; ordre et planification ; une personne à inclure dans ma famille ; cohabitation sans problèmes ; reconnaissance ; adhésion facile à ma façon de voir les choses ; conscience de l'effort que j'ai fait ; compétence ; solutions.

Ce que je ne souhaite pas et que j'aurai : confusion ; manque de temps ; agitation ; désaccord ; souffrance ; incompréhension ; débats sur les différents modes de vie ; déception ; questions auxquelles je ne pourrai pas répondre ; inquiétude, doutes, problèmes, exercice de patience ; réévaluation de mon temps, de mon espace et de mes priorités.



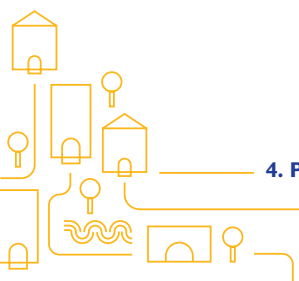


4.3. FAIRE FACE AUX TRAUMATISMES : VULNÉRABILITÉ ET SOUFFRANCE CHEZ LES PERSONNES DÉPLACÉES

Les personnes qui ont effectué des voyages extrêmement dangereux, échappant à des situations de danger, risquant souvent leur vie soit en traversant la Méditerranée, soit dans les prisons et les centres de détention des pays de transit ou de départ, peuvent avoir un besoin extrême de partager leur souffrance et ses conséquences avec d'autres personnes. Néanmoins, ils peuvent aussi choisir de garder le silence et de discuter de sujets légers tels que le football ou le sport. Les bénévoles, les sponsors et les mentors qui interagissent avec des personnes ayant subi des violences extrêmes **devraient s'abstenir de projeter leur volonté ou leur intérêt pour la connaissance ou l'aide sur des personnes qui ne manifestent aucune volonté de s'engager dans de telles conversations.** En tant que personne ayant vécu une expérience difficile, il peut être inconfortable pour les personnes réfugiées d'être perçues par défaut comme des personnes traumatisées et souffrantes. Chaque personne à sa façon de gérer les épreuves, et il peut être condescendant de supposer que tous les migrants forcés sont traumatisés.

Il est important de laisser aux professionnels la décision de savoir comment gérer le soutien psychologique des personnes affectées par des événements traumatisants. De nombreux professionnels, en particulier des psychologues, ont écrit des livres et des articles importants sur ce qu'est un traumatisme et sur la manière de le gérer : il peut être important que les bénévoles et les personnes qui interagissent avec les personnes déplacées consacrent une partie de leur temps à comprendre les moyens de gérer les conversations et la communication. N'oublions pas, cependant, que le fait de raconter à nouveau une histoire traumatisante peut être non seulement un moyen de surmonter le traumatisme, mais aussi une forme de retour en arrière, de réactualisation et de réouverture des blessures. La gestion d'un aspect aussi délicat de la vie humaine que le traumatisme ou les effets de la violence intentionnelle doit être confiée à des personnes qui disposent des outils nécessaires. L'écoute active et les premiers secours psychologiques (PFA) sont bien documentés dans les manuels humanitaires, mais il peut être dommageable d'improviser en tant que psychologues.

Un aspect important de la gestion des traumatismes est la façon dont l'exposition continue ou même fortuite à des récits douloureux **peut induire une souffrance supplémentaire chez les bénévoles**, même s'ils n'ont rien vécu de semblable aux événements auxquels ils sont exposés. Ce "stress post-traumatique secondaire" est désigné par les termes "**fatigue de la compassion**" ou "**épuisement professionnel**". Il est possible de reconnaître les signes d'un tel état lorsque les bénévoles commencent à penser qu'ils sont les seuls à pouvoir résoudre les problèmes des personnes qu'ils encadrent, ou lorsqu'ils commencent à considérer ces problèmes comme s'ils étaient les leurs. **Ces attitudes n'aident pas** et conduisent très probablement à une augmentation de la souffrance pour les deux parties. Cette réflexion est valable pour toutes les personnes impliquées dans des activités de soins, en particulier celles qui sont exposées à des souffrances extrêmes et à la mort, comme les infirmières, les médecins, les travailleurs sociaux, les travailleurs d'urgence, les personnes travaillant avec des maladies en phase terminale, les enseignants ou les éducateurs travaillant dans des environnements difficiles. Toutes les personnes qui ont été en contact permanent avec la souffrance humaine, que ce soit dans le cadre professionnel ou non, soulignent l'importance de fixer des limites, à la fois dans le temps et dans l'espace. Les organisations devraient mettre en place des programmes de supervision psychologique avec les bénévoles et les personnes exposées à des situations inconfortables.





CITATION : SURMONTER LES RÉACTIONS STÉRÉOTYPÉES AUX ÉVÉNEMENTS TRAUMATIQUES

Extrait d'un livre sur le Community Matching : “L'attente (attrayante et effrayante à la fois) de trouver quelqu'un de trop différent de soi concerne toutes les rencontres avec l'altérité, en particulier l'appartenance à une nationalité, à une religion et à des croyances différentes. D'autre part, la possibilité de développer une relation avec des réfugiés entraîne également un autre type de peur, qui concerne l'occasion d'approcher des sujets ayant un passé traumatique, avec une expérience de contact direct ou indirect avec les horreurs de la guerre, de la violence, de la torture, de la violation systématique des droits, de la faim ou de l'extrême pauvreté. L'ambivalence de la relation avec les migrants forcés contemporains est également conditionnée par l'évolution du discours public qui les concerne et est liée à la dépolitisation de l'image du réfugié. Alors que l'aura des réfugiés en tant que héros s'estompe, deux représentations opposées ont pris sa place, qui représentent les demandeurs d'asile alternativement comme des victimes ou comme des ennemis. Selon la perspective, tant dans le discours politique que dans les pratiques d'accueil et de relation, plus d'espace est donné à une série d'approches qui sont soit welfaristes/humanitaires, dans le cas des victimes, soit sécuritaires, dans le cas de l'ennemi [...]. Parmi les participants au Community Matching, la représentation du réfugié en tant qu'ennemi est absente, voire interdite en termes symboliques (même si elle peut revenir de manière inattendue dès que des difficultés apparaissent dans la relation). L'image du réfugié victime est beaucoup plus répandue, l'accent mis sur les blessures et la vulnérabilité, qui nécessiteraient une intervention de prise en charge, d'assistance, basculant facilement dans la pitié, l'infantilisation et l'infériorisation, y compris de la part des bénévoles [...]. Cette image est si répandue qu'elle peut provoquer un malaise, si ce n'est pas directement chez les “copains”, chez les personnes extérieures au programme, qui peuvent atteindre le point de douter de la crédibilité des récits d'asile des réfugiés qu'ils rencontrent [...]. Dans la relation personnelle avec les réfugiés, cependant, un espace de dépassement de cette représentation stéréotypée peut être ouvert, afin de laisser la place à une relation entre personnes réelles et entières, qui peut subvertir les imaginaires les plus communs.

(Chiara Marchetti, 2024. Uno più uno non fa due: Promuovere comunità interculturali: il Community Matching tra rifugiati e italiani. Firenze: EditPress, pp.88-89)





5.

SOUTIEN APRÈS LE MATCHING/ JUMELAGE

5.1. L'IMPORTANCE DU MENTORAT ET D'UN PROGRAMME DE SOUTIEN

La relation entre un volontaire et une personne réfugiée peut être décrite comme un *mentorat*, les bénévoles étant appelés **mentors** et les migrants forcés **mentorés**. Une relation de mentorat peut sembler déséquilibrée, en particulier lorsque les migrants forcés ont vécu des expériences intenses qui ont façonné leur compréhension du monde et de la vie d'une manière telle qu'ils semblent **plus aptes à servir de mentor qu'à recevoir un mentor** ; ou s'il y a un déséquilibre entre les âges. Cependant, comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, les bénévoles, les sponsors et les mentors possèdent une expérience dont les personnes réfugiées ont besoin, à savoir la capacité de vivre et de comprendre leur pays et de s'y retrouver dans ses complexités sociales. Il est donc important que les bénévoles reconnaissent cette expertise, même si elle ne semble pas méritée.

Le mentorat n'est pas seulement une relation qui s'établit entre un bénévole et des personnes réfugiées. **Il s'agit d'une organisation, d'un groupe de soutien, d'une communauté dont le bénévole fait partie** et à laquelle les migrants forcés sont invités à participer. Les bénévoles ne doivent donc pas être laissés seuls pour définir les activités qu'ils peuvent développer et les limites de leur action. Avec l'aide de l'organisation, de la communauté et d'autres bénévoles, il est important d'établir des règles de base sur ce que les bénévoles et les personnes réfugiées peuvent faire ensemble, sur la durée de la relation et sur ses objectifs. Néanmoins, il est important de souligner que **le mentorat est une relation humaine et qu'en tant que telle, il n'est pas possible de la définir complètement avec des mots**. L'essentiel de son potentiel et de ses risques réside dans l'imprévisibilité des interactions : il est plus important que les bénévoles s'engagent à **rester calmes** et compréhensifs dans toutes les situations, **plutôt que d'essayer de prévoir toutes les difficultés et les opportunités** qu'une telle interaction peut apporter.

Pour les bénévoles qui se sentent plus à l'aise pour rédiger les accords, il existe plusieurs boîtes à outils qui contiennent des formulaires, des termes de référence, des diagrammes de Gantt pour les activités prévues, que les deux parties doivent signer, afin de s'assurer que les aspects les plus importants de la relation sont discutés à l'avance. Toutefois, le **déséquilibre des pouvoirs et des connaissances** qui caractérise ce type de relation peut compromettre la validité de ces accords ; pour les personnes habituées à ce que des documents bureaucratiques soient utilisés contre elles, la signature d'un accord peut s'avérer moins neutre que prévu. Le point clé de la relation, comme le soulignent toutes les boîtes à outils pour le mentorat, est le respect mutuel : **ne pas nuire, protéger les deux parties, assurer la confidentialité, fixer des limites claires (à la fois dans le temps et dans l'espace) et gérer correctement les attentes**.

De nombreuses personnes impliquées dans des programmes de Community Sponsorship mettent en avant la confiance et l'entraide comme le principal "moteur" des relations de Community Sponsorship, plus encore que la communauté elle-même. Souvent, cependant, un comportement correct n'est pas spontané ; il peut être le résultat de longues conversations au sein de l'organisation, avec le reste de la communauté, avec d'autres mentors et, évidemment, avec les personnes réfugiées elles-mêmes.



ASTUCES

COMPÉTENCES RECOMMANDÉES POUR LES MENTORS

Les mentors communautaires jouent le rôle de facilitateurs ou de guides pour les personnes réfugiées, en leur offrant un soutien dans le processus d'intégration et des informations sur les habitudes et la culture du nouveau pays. **Les mentors sont des bénévoles** qui agissent comme des conseillers de pair à pair ; ils reçoivent une formation pour comprendre leur rôle et développer les compétences nécessaires : **Compétences en matière de communication** : Une communication verbale et écrite efficaces sont essentielles pour interagir avec les personnes réfugiées, les autres sponsors et les prestataires de services.

Sensibilité culturelle : La compréhension et le respect des différences culturelles contribuent à instaurer la confiance et à favoriser un environnement favorable.

Sens de l'organisation : Le sens de l'organisation aide à gérer des tâches telles que l'organisation du logement, la coordination des rendez-vous et le suivi des documents importants.

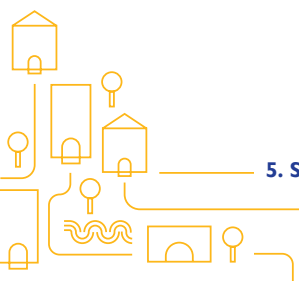
Aptitude à résoudre les problèmes : La capacité à aborder et à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours du processus de réinstallation est cruciale.

Empathie et patience : Faire preuve d'empathie et de patience permet d'apporter un soutien émotionnel et de comprendre les défis auxquels sont confrontés les personnes réfugiées.

Compétences en matière de réseautage : L'établissement de liens avec les ressources locales, les prestataires de services et les membres de la communauté peut grandement contribuer au processus d'intégration.

Adaptabilité : Il est important de faire preuve de souplesse et de s'adapter à l'évolution des situations et des besoins pour apporter un soutien efficace.

Gestion financière de base : La compréhension des principes financiers de base peut aider les migrants forcés à établir un budget et à gérer leurs finances.





5.2. MÉCANISMES DE FEEDBACK ET INDICATEURS DE RÉUSSITE DU MATCHING

Dans certains cas, il peut être difficile d'évaluer si un processus de matching/jumelage a été couronné de succès ou non. Les migrants déplacés de force peuvent accepter une solution de logement spécifique parce que, à distance, elle apparaît comme un moyen de s'attacher à une nouvelle communauté, et donc de faciliter le processus de migration, mais une fois que le matching est terminé et que la migration a eu lieu, des problèmes surviennent, qu'il était impossible de prévoir.

Les conflits qui surviennent dans la cohabitation peuvent être le signe d'un échec du processus de matching, mais ils ne signifient pas nécessairement qu'il y a eu une erreur. Les conflits surviennent souvent aussi parce que les personnes qui ont subi des épreuves trouvent enfin un endroit où elles peuvent parler de leurs pertes et de leurs souffrances, ce qui leur donne le temps de laisser émerger des sentiments désagréables. Les conflits peuvent également être dus à certaines attitudes fondamentales à l'égard des personnes réfugiées, notamment les préjugés et les stéréotypes ; les malentendus sont toujours à portée de main et nous ne devons pas avoir peur lorsqu'ils surgissent. Ils doivent être gérés par les formateurs et les mentors de l'organisation partenaire, à l'aide des outils appropriés.

Pour évaluer le succès ou l'échec du **Community Sponsorship**, il est toutefois important de considérer que **le potentiel d'extension du Community Sponsorship n'est pas infini** et que la portée de cette forme d'accueil ne peut être imaginée comme un moyen d'héberger structurellement tous les nouveaux arrivants en Europe. Au contraire, au niveau local, de nombreux opérateurs constatent qu'ils ne peuvent pas se développer comme ils l'avaient imaginé. En Italie, par exemple, le réseau *Refugees Welcome* a constaté que dès qu'il avait atteint le nombre considérable de 2000 familles offrant leurs maisons, il ne pouvait plus s'étendre dans un pays où plus de 140 000 réfugiés vivent hébergés dans des centres d'accueil, et où beaucoup d'autres sont logés de manière précaire dans des bidonvilles ou d'autres formes d'"informalité". D'autres organisations limitent leur champ d'action à quelques réfugiés, voire à une centaine. **Le Community Sponsorship est surtout un moyen de prouver qu'une autre forme d'accueil est possible et qu'elle peut devenir une politique à grande échelle.**

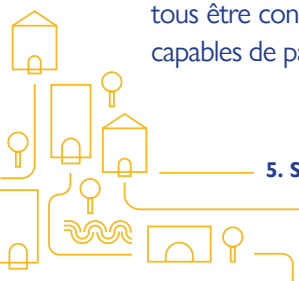
5.3. SOUTENIR L'ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES ESSENTIELS

Les groupes de sponsors s'engagent à répondre aux besoins fondamentaux des personnes réfugiées, ce qui n'implique pas seulement le logement. Ils s'efforcent de fournir des services essentiels tels que l'aide à l'acquisition de compétences linguistiques - soit en enseignant directement la langue locale, soit en facilitant l'accès à des cours professionnels ; ils contribuent à les aider à accéder à l'éducation, par exemple en inscrivant les enfants à l'école ; ils aident à mettre en place toutes les procédures bureaucratiques pour accéder aux soins de santé, et contribuent également à la recherche d'un emploi. Il est important de noter que la variété des questions à traiter permet à de nombreuses personnes différentes de trouver un rôle dans un groupe de sponsors ; non seulement des professionnels peuvent aider, mais aussi des personnes qui ont des connaissances de base sur la manière de gérer des aspects spécifiques de la vie quotidienne dans le pays d'accueil.

Tenir compte de ces éléments pour structurer l'aide aux personnes réfugiées :

- Formation linguistique
- Médiation socioculturelle
- Education
- Emploi
- Soins de santé

Tout soutien doit être apporté dans le but d'aider les personnes à atteindre l'indépendance et l'autonomie. Ils doivent tous être considérés comme des mécanismes d'autonomisation afin d'accroître l'action des personnes et de les rendre capables de participer et de contribuer à la vie sociale du pays d'accueil.





ETUDE DE CAS : BELREFUGEEES, UN SOUTIEN POPULAIRE EN BELGIQUE

La **plateforme citoyenne BELRefugees** est un exemple frappant de mouvement populaire qui joue un rôle essentiel dans le soutien et l'hébergement des réfugiés. En août 2015, le gouvernement belge a imposé un quota sur les enregistrements quotidiens de demandes d'asile ; par conséquent, de nombreuses personnes ont été forcées de chercher refuge dans les rues. En réaction, de nombreuses initiatives citoyennes ont vu le jour pour soutenir les personnes déplacées en leur apportant une aide matérielle (nourriture, vêtements et tentes), des informations et, enfin, un hébergement. De nombreux citoyens ont ouvert leur maison pour offrir un abri temporaire. La plateforme a été mise en place pour coordonner ces efforts et créer un système dynamique permettant de mettre en relation les réfugiés avec les ressources et les abris disponibles. Au cours des huit premiers mois, la plate-forme a rassemblé un réseau de 5 000 familles d'accueil, avec plus de 40 000 membres et une équipe dévouée d'environ 40 bénévoles pour la coordination générale. Aujourd'hui, BELRefugees propose une gamme complète de services, notamment l'hébergement collectif d'urgence, l'accueil de jour, l'information juridique, le rétablissement des liens familiaux, le soutien psychomédico-social et l'activation des droits à la santé mentale et physique²¹.

5.4. FAVORISER L'ACCÈS À UN LOGEMENT INDÉPENDANT

Pendant la période où les personnes réfugiées font partie d'un projet de Community Sponsorship, les bénévoles, les sponsors et les mentors doivent les aider à trouver une solution de logement permanente. Selon les différentes situations, les options de logement peuvent être trouvées de quatre manières :

- **Accès à la propriété.** Aider les migrants forcés à acheter une maison implique de les accompagner dans des agences immobilières, dans une banque pour vérifier les possibilités d'un prêt hypothécaire et pour visiter des maisons à vendre. Les résidents locaux peuvent avoir une idée plus précise de la valeur et des implications des différentes zones où des maisons sont disponibles : proximité des écoles, des hôpitaux et d'autres services, sécurité ou vitalité de certaines zones de la ville, mécanismes de spéculation possibles qui gonflent artificiellement les prix. L'achat d'un logement est un processus complexe, et les promoteurs doivent s'assurer que les migrants forcés disposent de toutes les informations nécessaires pour faire le bon choix.
- **L'accès à un logement social** nécessite d'être inscrit sur une liste de demandeurs gérée par l'autorité régionale. Pour ce faire, il faut généralement présenter au bureau compétent les données relatives aux revenus, aux membres de la famille, aux handicaps et aux événements antérieurs susceptibles d'augmenter la ponctuation dans le classement pour l'attribution d'un logement. Il existe des syndicats du logement et des professionnels qui peuvent aider à collecter toutes les informations. Les sponsors peuvent aider à la médiation avec ces professionnels ou accomplir directement les procédures de demande de logement. Dans de nombreux cas, la demande de logement social nécessite un certain nombre d'années passées dans le pays d'accueil ou la présentation de documents concernant des biens dans le pays d'origine, que les migrants forcés peuvent avoir du mal à obtenir. Ces exigences peuvent être discriminatoires, car les migrants forcés devraient avoir le même droit d'accès aux logements sociaux que les locaux. Les sponsors doivent s'adresser aux bureaux ou organismes de lutte contre la discrimination pour vérifier si certaines des exigences ne privent pas ces personnes des ressources sociales auxquelles elles ont droit.

5. SOUTIEN APRÈS LE MATCHING/JUMELAGE

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BENEVOLE ?





- En accédant au **marché locatif privé**, il est important de savoir que les migrants forcés peuvent être confrontés à des formes subtiles ou évidentes de discrimination de la part des propriétaires : dans de nombreuses régions de l'UE, de nombreux propriétaires ne sont pas disposés à louer leur maison à des étrangers, à des personnes racialisées, à des personnes issues de l'immigration ou à des migrants forcés ; cela s'applique même aux migrants de la deuxième génération. Cela n'est pas seulement dû au manque de disponibilité économique : souvent, les migrants forcés qui ont un emploi et des économies pour louer une maison se voient refuser un contrat de location ou se voient proposer un loyer au noir, car les propriétaires ne leur font pas confiance en tant que locataires réguliers potentiels. Ces stratégies sont discriminatoires et doivent être dénoncées s'il est possible de prouver qu'elles sont appliquées.
- **Formes informelles ou médiées de logement.** Il existe une partie des logements qui ne sont pas sur le marché et qui restent vides pour différentes raisons. Les groupes de sponsors peuvent essayer d'accéder à ce secteur de logements par le biais de leurs contacts personnels, car de nombreux propriétaires envisageraient de louer un logement vacant si on leur fournissait des références qui les convainquent de le faire, et cela ne signifie pas seulement des garanties économiques. Les propriétaires peuvent décider de louer un logement à des personnes liées à une organisation à but non lucratif s'ils lui font confiance et s'ils sont exposés aux résultats positifs de projets antérieurs. Les **maisons familiales** héritées par des personnes dont les besoins en matière de logement sont déjà couverts sont souvent investies de valeurs sentimentales ou affectives qui les tiennent à l'écart du marché, car les familles peuvent avoir des difficultés à les louer à des locataires qu'elles ne connaissent pas ; mais elles peuvent choisir de les louer à des personnes appartenant à une organisation de confiance, ou qui sont perçues comme des personnes ayant besoin de soutien.

Il va sans dire que ces réseaux de confiance ne doivent jamais se substituer aux accords réguliers et légaux tels que les contrats de location (faciliter ou promouvoir le marché noir des loyers est illégal) : dans de nombreuses régions d'Europe (en particulier dans les pays du Sud), il est facile de trouver des loyers sur le marché noir (ou "loyers gris", avec des contrats de location dont une partie est couverte de manière informelle) qui sont non seulement illégaux, mais qui peuvent représenter une augmentation de la marginalité pour des personnes déjà vulnérables (par exemple, les locataires peuvent être privés des aides au loyer auxquelles ils ont droit).

Plusieurs associations ont réussi à accéder à des maisons hors marché dans des **zones reculées**. Par exemple, dans les villages abandonnés du sud de l'Italie, les maisons peuvent être faciles d'accès, surtout s'il y a la médiation d'autorités telles que le maire, mais elles peuvent être en mauvais état ou nécessiter des travaux de rénovation coûteux. Lorsqu'ils sont couronnés de succès, il s'agit d'exemples très intéressants de liens entre les besoins des migrants forcés et les besoins des zones dépeuplées : les migrants forcés peuvent contribuer à revitaliser les zones en déclin ou à imaginer des formes de reconversion post-industrielle des terres et des ressources. La contradiction est que ces zones peuvent se transformer en ghettos et ne pas répondre aux attentes de plusieurs migrants forcés de vivre dans des zones urbaines et industrielles et non dans des environnements ruraux. En outre, ces expériences doivent être soutenues non seulement par des organisations bénévoles, mais aussi par des institutions publiques.

Les organisations les plus importantes peuvent essayer d'établir des **relations permanentes avec les propriétaires**, les associations de propriétaires, les agences immobilières ou les entreprises. Dans certains cas, ces accords ont conduit, par exemple, à consacrer des bâtiments ou des zones entières à la location pour les migrants forcés, par le biais d'une médiation par des associations, ou directement par la location au nom de sponsors ou de groupes de sponsors. Il s'agit de solutions complexes car, d'une part, elles garantissent un meilleur accès au logement et peuvent représenter une ressource pour les grands propriétaires ou les entreprises, qui obtiennent à la fois des garanties économiques de la part des organisations, et, d'autre part, elles représentent une augmentation de leur sens de la responsabilité sociale et de leur réputation, en raison de la promotion de l'utilisation sociale de leurs actifs. Les avantages pour toutes les parties doivent être étroitement surveillés, en particulier dans le but que les migrants forcés parviennent finalement à l'autonomie : le Community Sponsorship doit amener les migrants forcés à devenir des locataires à part entière, en évitant la dépendance et les relations de patronage qui empêchent l'inclusion et la participation à part entière à la vie sociale et politique du nouveau pays.





ETUDE DE CAS : UN FOYER POUR RÉFUGIÉS DANS LE SUD DE L'ITALIE

Une autre initiative très pertinente est l'«Ostello Dambè So» dans la ville de Rosarno, où des attaques racistes ont entraîné la mort d'un travailleur agricole temporaire en 1999. Des milliers de travailleurs clandestins sont logés dans des bidonvilles autour des champs, dans des conditions très précaires. Un financement de la FCEI (*Fédération des églises évangéliques d'Italie*) a permis de mettre en place un projet de logement pour les travailleurs temporaires, tous réfugiés, mais non encadré uniquement pour les réfugiés, qui accueille actuellement quatre-vingts personnes. Deux travailleurs sociaux ont mis en place un projet de Community Sponsorship qui a permis de rénover deux logements ; les personnes hébergées paient une très petite somme pour partager des chambres et des cuisines, mais participent également à des projets qui impliquent la communauté de différentes manières, principalement par le biais de formes de production exemptes d'exploitation qui leur permettent de quitter des emplois précaires et mal garantis dans le secteur de l'agriculture²².

5.5. FIN DU COMMUNITY SPONSORSHIP : RÉSULTATS POSSIBLES ET “STRATÉGIES DE SORTIE”

Le Community Sponsorship ne devrait pas durer éternellement. Il s'agit d'une phase délimitée du temps passé par les personnes réfugiées dans le nouveau pays, pendant laquelle elles dépendent activement d'une communauté ou d'un groupe de Community Sponsorship, parce qu'elles ne possèdent pas les informations ou les outils nécessaires pour être autonomes et indépendantes. Le résultat idéal d'un programme de Community Sponsorship est que, après une période convenue - qui peut être d'un ou deux ans - le migrant forcé **parvient à atteindre l'autonomie dans le nouveau pays** et à commencer à participer activement à la vie sociale et politique locale. Idéalement, ceux qui sortent de la phase de Community Sponsorship ont leur propre maison, commencent à utiliser la langue locale, ont des amis et des connaissances avec qui passer leur temps libre, et éventuellement un emploi ou une subvention pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille ; s'il y a des enfants, ils devraient tous être scolarisés dans une école avec le programme approprié pour favoriser l'inclusion sociale.

Il va sans dire que ce résultat n'est pas du tout la fin la plus courante du Community Sponsorship. Très souvent, le processus d'intégration est beaucoup **plus long et difficile** que ce que les bénévoles et les migrants forcés imaginaient. Il est extrêmement difficile de trouver un logement indépendant, de même que des emplois, tandis que les dispositions sociales fondamentales telles que la résidence légale peuvent être très longues à obtenir, elles dépendent de plus de variables que les bénévoles, les mentors ou les responsables d'ONG ne peuvent normalement gérer.

Un résultat malheureusement courant d'un programme de Community Sponsorship, et qui représente souvent une tromperie pour les bénévoles, est que le migrant forcé, après avoir passé des mois, voire des années, au sein de la communauté de Community Sponsorship, **quitte le pays pour s'installer ailleurs**. Cette situation n'est jamais prévue au départ, puisque les programmes de Community Sponsorship visent toujours à accompagner une personne ou une famille dans son installation dans un contexte spécifique ; de nombreux bénévoles se sentent trahis, ou ont l'impression d'avoir perdu leur temps, lorsque quelqu'un décide d'abandonner ses efforts pour s'installer dans une région spécifique et migre vers un pays tiers.





Cependant, cette attitude révèle une erreur fondamentale. **Aider n'implique pas que les personnes qui apportent leur soutien puissent prendre des décisions qui déterminent la vie d'autres personnes.**

Parfois, le soutien peut aussi consister à accompagner une personne ou un groupe dans le processus difficile qui consiste à reconnaître qu'ils ne veulent pas s'installer dans le pays ou dans la ville où ils sont accueillis. Les bénévoles doivent avoir pour objectif d'amener les gens à s'installer là où ils le souhaitent, mais aussi d'offrir un soutien à ceux qui en ont besoin, pendant le temps nécessaire, quels que soient leurs projets ou les changements de projets qu'ils peuvent subir. Les parcours migratoires sont toujours sujets au changement et à la renégociation, influencés par des variables qui ne peuvent être prédéterminées.

Une autre difficulté signalée par de nombreux bénévoles est que la relation de dépendance avec les migrants forcés ne se termine pas. Cela peut entraîner des frustrations et même des conflits : une situation qu'un sponsor ou des groupes de sponsors considéraient comme temporaire se prolonge bien au-delà de ce qu'ils sont capables de supporter, même sur le plan économique. **Il n'existe pas de "stratégie de sortie" facile d'une telle situation**, puisqu'elle peut impliquer, par exemple, qu'une famille ne quitte pas la maison dans laquelle elle est hébergée pendant une longue période. Dans ce cas, c'est l'organisme qui gère le programme de Community Sponsorship qui doit intervenir pour trouver un moyen de clore un programme de Community Sponsorship qui n'évolue pas. Ces cas montrent à quel point le soutien d'un réseau plus large de ressources et de personnes est important pour soutenir les projets de Community Sponsorship.

Une autre source de frustration peut être la prise de conscience que le Community Sponsorship ne fait pas participer autant de personnes qu'on l'espérait au départ, et qu'**il ne fait pas la différence comme on l'avait prévu** dans le contexte local. Lorsque les attentes sont trop élevées, la réalité peut sembler frustrante ; il est important de se rappeler que le Community Sponsorship a une portée limitée et qu'il a une limite naturelle. Il y a un nombre défini de personnes sur chaque territoire qui sont capables ou désireuses de s'engager dans le Community Sponsorship. Ce nombre peut être plus ou moins élevé selon les régions, mais il arrive que la limite soit atteinte. C'est aussi la raison pour laquelle les personnes qui s'engagent dans ces projets doivent être étroitement soutenues et encadrées : les coûts émotionnels sont également importants et doivent être pris en compte.



LES FAITS

LE RÈGLEMENT DE DUBLIN

En vertu du règlement de Dublin, lorsque des personnes entrent dans l'UE par un pays donné, elles sont généralement tenues de demander l'asile et de rester dans ce pays, à condition qu'on leur délivre les documents nécessaires. Si elles choisissent de se rendre dans un autre pays de l'UE, elles ne seront peut-être pas arrêtées aux frontières intérieures de l'espace Schengen, mais leur procédure d'asile pourrait être interrompue. Ils peuvent éventuellement faire l'objet d'une décision de retour vers le pays de première entrée, conformément aux règles de Dublin. Toutefois, cette obligation ne s'applique pas aux résidents de longue durée, qui sont soumis à des dispositions légales différentes.





5.6. MÉCANISMES DE SIGNALEMENT EN CAS DE MAUVAISE CONDUITE ET DE DISCRIMINATION

Malgré les efforts considérables déployés par les bénévoles et les professionnels, l'accès au logement dans l'UE reste inégal. Les cas de discrimination ou de mauvaise conduite des propriétaires sont fréquents, et il est important que les groupes de soutien ne contribuent pas à les normaliser, en les signalant aux autorités locales ou internationales compétentes. Le plan d'action de l'UE contre le racisme (2020) souligne le rôle crucial de la société civile dans la lutte contre le racisme et la discrimination.

Les organes supranationaux tels que l'UE ou les Nations unies peuvent représenter des régions auxquelles des manquements locaux sont signalés ; ils peuvent intervenir en contactant directement le gouvernement local, demander que des mesures soient prises, voire imposer des amendes. Bien que toutes les décisions des organes supranationaux ne soient pas juridiquement contraignantes pour les collectivités locales, ces organes font **autorité** et peuvent influencer la presse et l'opinion publique pour condamner la discrimination et remédier aux injustices.

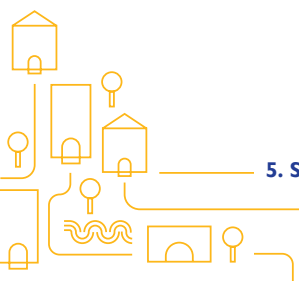
La "communication individuelle" au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (CDESC) constitue une ressource importante en cas de violation potentielle des droits des personnes vulnérables. Ce comité a été créé en 1966 pour surveiller l'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). Depuis l'approbation d'un protocole facultatif en 2015, il peut recevoir des communications de toute personne souhaitant mettre en évidence une violation potentielle des droits de l'homme. Récemment, en Italie, en Espagne et au Portugal, des centaines de communications individuelles ont été transmises pour empêcher l'expulsion de familles qui ne sont pas en mesure d'obtenir d'autres solutions de logement, dont beaucoup sont des migrants forcés. Dans de nombreux cas, les tribunaux locaux ont fait droit aux demandes de mesures provisoires, en empêchant les expulsions et donc les dommages irréparables qu'elles auraient causés. Dans d'autres cas, les tribunaux ou les gouvernements locaux n'ont pas respecté les demandes de l'ONU, exposant les migrants forcés au risque de subir des dommages.

En pratique, au niveau national des trois pays cibles du projet, les mécanismes suivants peuvent être activés pour signaler les fautes professionnelles et les discriminations.

En Italie, l'Office national contre la discrimination raciale (UNAR : <https://unar.it/>) reçoit les communications par le biais du formulaire en ligne suivant : <https://servizi.unar.it/Unar/cosa-facciamo/contact-center/segnalazione/intro>. L'UNAR peut également être appelé par téléphone au 800 90.10.10 et au 06 6779 2267 (Monfre 8-17), contacté par courriel à segreteriaunar@governo.it, contactcenter@unar.it, ou visité en personne dans l'un de ses bureaux régionaux. Voici la FAQ sur la reconnaissance de la discrimination raciale :

La Belgique dispose d'un cadre solide pour lutter contre la discrimination raciale, soutenu par diverses lois et organisations dédiées à la promotion de l'égalité et à la protection des individus contre la discrimination. Parmi eux, Unia, un organisme public et indépendant qui lutte contre la discrimination et promeut l'égalité des chances (pour plus d'informations : <https://www.unia.be/en>). Unia traite les plaintes relatives à la discrimination raciale et apporte son soutien aux victimes. Les plaintes officielles peuvent être déposées à l'adresse suivante : <https://www.signalement.unia.be/fr/signale-le>. Les personnes qui ont été victimes ou témoins d'une discrimination peuvent également contacter Unia par téléphone au numéro gratuit 0800 12 800 (depuis la Belgique) ou +32 (0)2 212 30 00 (depuis l'étranger). Le service est joignable du lundi au vendredi de 9h30 à 13h.

En Lituanie, le médiateur pour l'égalité des chances est une institution publique indépendante chargée de sauvegarder l'égalité des droits et le principe de non-discrimination. Le bureau enquête sur les plaintes de discrimination et de harcèlement dans divers domaines tels que l'éducation, l'emploi, la fourniture de biens et de services et la publicité. Le médiateur peut être contacté par téléphone +37052050640 ou par courriel lygybe@lygybe.lt.





TRANSFERT DE POLITIQUE : COULOIRS HUMANITAIRES DE L'ITALIE A LA BELGIQUE

En **Italie**, les *corridors humanitaires* constituent une forme très réussie de Community Sponsorship. Ils sont gérés par quatre organisations, dont trois sont des réseaux religieux : Caritas, Comunità di Sant'Egidio, Federazione delle Chiese Evangeliche (FCEI) et Associazione Ricreativa Culturale Italiana (ARCI). Il s'agit d'organisations de grande envergure : ARCI compte 400 sièges dans toute l'Italie, dont plus d'un million de personnes sont membres ; Caritas a des sièges dans 160 pays et plus de 2 millions de bénévoles. Ensemble, elles ont créé l'un des plus grands réseaux de promotion de l'inclusion des migrants forcés dans l'UE. Le premier corridor humanitaire a été mis en place en 2015 ; il a impliqué environ 5 000 personnes en dix ans. Les phases de son action sont les suivantes : 1) sélection des personnes à impliquer ; 2) mise en relation avec des hôtes ; 3) prise en charge intégrale de la personne devant le HCR et l'État ; 4) mentorat pendant le processus d'inclusion et vers l'autonomie. Il est important de savoir que ces organisations peuvent offrir un logement à un grand nombre de personnes parce que certaines d'entre elles possèdent déjà des propriétés, comme des maisons paroissiales ou d'anciens monastères ; d'autres ont conclu des accords avec des propriétaires.

Les corridors humanitaires ont débuté en **Belgique** en 2021, lorsque le secrétaire d'État belge à la migration et à l'asile a signé un protocole d'accord avec la communauté de Sant'Egidio pour mettre en place un corridor humanitaire de 2022 à 2024. En février 2022, plus de 4 400 personnes avaient été réinstallées. Le nombre total de réfugiés arrivés en Belgique dans le cadre des corridors humanitaires était de 310 en mai 2024. Contrairement aux programmes de réinstallation traditionnels, les bénéficiaires de ce couloir humanitaire suivent le même processus que les demandeurs réguliers de protection internationale (EUAA, 2023). Les programmes de corridors humanitaires visent à a/Faciliter les transferts sûrs et légaux des réfugiés vers l'Europe par des voies organisées ; b/Promouvoir l'inclusion sociale dans les pays d'accueil en utilisant les réseaux de solidarité ; c/ Répondre aux besoins de ceux qui fuient la guerre et la pauvreté, en particulier les individus identifiés comme vulnérables selon les critères de la directive européenne 2013/33. Les participants bénéficient d'un programme d'intégration d'une durée de 12 à 18 mois, qui prévoit un accompagnement global.





RÉFÉRENCES

¹ Par exemple, l'étude thématique préparée en 2024 par le Conseil d'experts sur le droit des ONG de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe commence par reconnaître "le rôle vital que jouent les organisations de la société civile dans la promotion des valeurs fondamentales des droits de l'homme, de la démocratie et de la primauté du droit et qui est protégé par la liberté d'association parmi d'autres droits". Voir Conseil de l'Europe, *Civil society support to refugees and other migrants in Europe : the need to end the backlash on civil society space*, 2024.

² Eurostat, *Demandes d'asile - statistiques annuelles*, 2024

³ Pour un compte rendu détaillé de la violence aux frontières, *Force Migration Review*, *Pushbacks on the Balkan route : a hallmark of EU border externalisation* <https://www.fmreview.org/externalisation/ausebrook-gruber-pawson/> (23 avril 2025) ; BVMN, *EUAA Asylum Report, Input by civil society organisations to the Asylum Report 2024 (Contribution des organisations de la société civile au rapport sur l'asile 2024)*, 2024

⁴ Commission européenne, *Postes à pourvoir*, 2016

⁵ *Housing Europe*, *L'état du logement en Europe*, 20 juin 2023

⁶ Région de Bruxelles-Capitale, *Propriétés vides : que faire des logements inoccupés*, 23 avril 2025

⁷ Commission européenne, *Postes à pourvoir*, 2016

⁸ Human Rights Watch, "Better Solutions Needed for Migrant Workers' Makeshift Settlements in Italy", 4 avril 2023 ; Gerry Hadden, "Migrant farmworkers in Spain living in makeshift encampments have little hope for formal work", *The World*, 2 mars 2023.

⁹ Ufficio Pastorale Migranti, *Refuge généralisé : accueillir un réfugié pour l'aider à devenir autonome*, 2021

¹⁰ Fedasil, 2024, ICMC Europe, 2023, étude documentaire p. 25.

¹¹ Chiara Marchetti, "Uno più uno non fa due : Promuovere comunità interculturali : il Community Matching tra rifugiati e italiani", (Firenze : EditPress, 2024)

¹² Commission européenne, "Refugees Welcome Italia : family-based reception and mentoring", 23 Avril, 2025

¹³ Matteo Bassoli, Clemente Luccioni, "Homestay Accommodation for Refugees (in Europe). A Literature Review", *International Migration Review* 58(3), 2023

¹⁴ Commission européenne, "Plan d'action sur l'intégration des ressortissants de pays tiers", 7 juin 2016

¹⁵ Cours conçus pour aider les migrants potentiels, y compris les réfugiés, à acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour faciliter leur intégration dans le pays de destination. Ils répondent également aux attentes et offrent un environnement sûr et non menaçant dans lequel il est possible de répondre aux questions et aux préoccupations des migrants. (Glossaire de l'OIM sur les migrations)

¹⁶ OIM, "Engagement", janvier 2019- avril 2021

¹⁷ Depraetere et al, 2017 ; Nobbe & Schrooten, 2021 ; Vandevordt, 2020 ; Simon 2018 ; Étude bibliographique p. 25-26.

¹⁸ *Refugee Welcome Italy*, "Accogli una persona rifugiata", 23 avril 2025

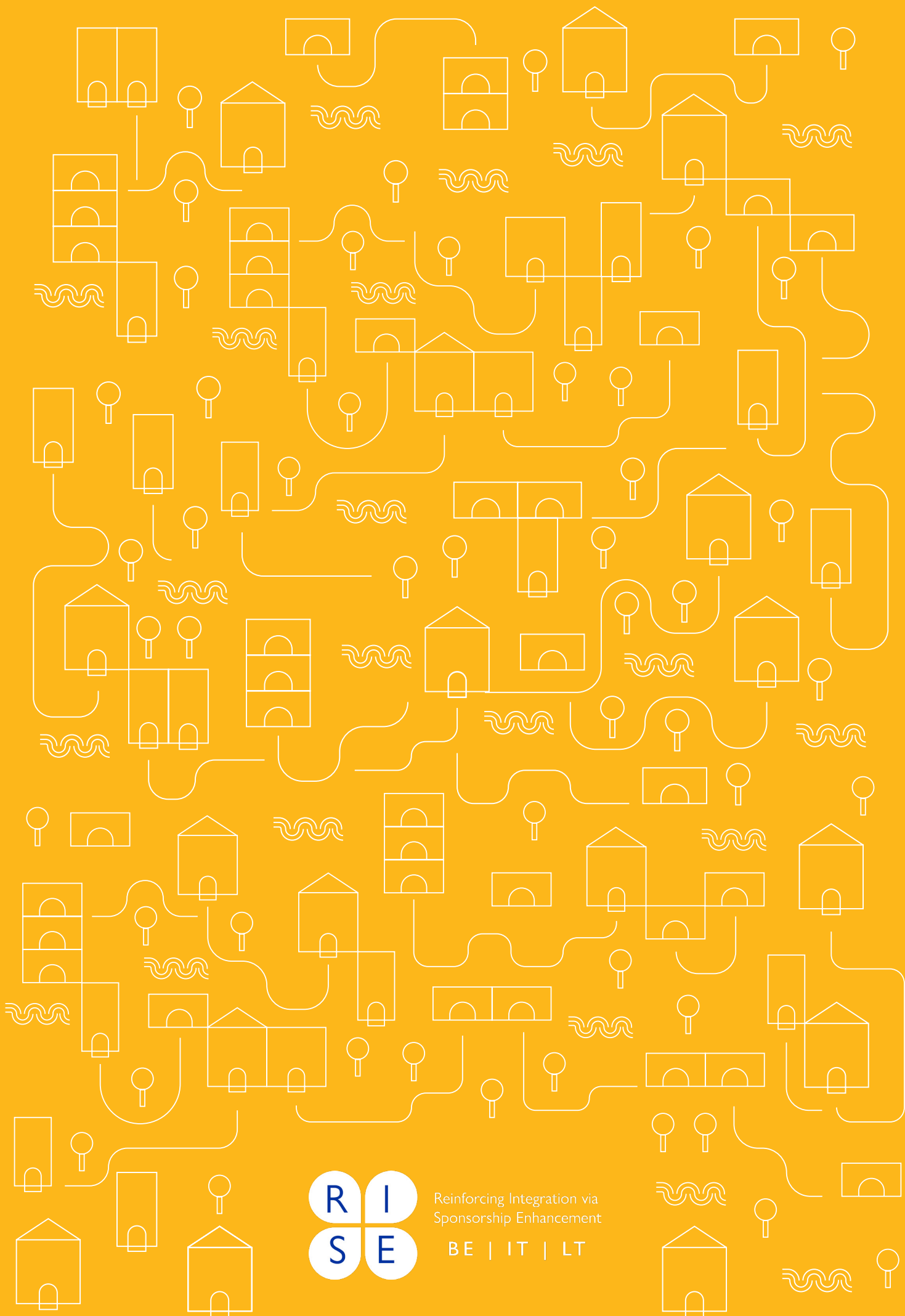
¹⁹ *Migration Policy Institute Europe*, "Managing the expectation of refugees and other people in need of international protection in sponsorship and complementary pathways programmes", 2024

²⁰ *Refugees Welcome*, "Linee guida per l'accoglienza in famiglia", 2018

²¹ L'office pastoral désigne généralement un département ou un bureau au sein d'une organisation religieuse, telle qu'une église ou un diocèse, qui est responsable de diverses activités et services.

²² *Mediterranean Hope*, *Dambe So*, l'ostello è (sempre più) solidale, 2 août 2022





Reinforcing Integration via
Sponsorship Enhancement

BE | IT | LT